

AUX ANNONCEURS

Pour vendre à la Beauce, il vous faut annoncer dans la Beauce.
Annoncez dans 'LE GUIDE' c'est le journal que vous devez considérer d'abord.

LE JOURNAL BEAUCERON

Vous offre un grand nombre de lecteurs qui seront demain vos clients, si vous utilisez "LE GUIDE" en y insérant votre annonce. N'hésitez pas. "LE GUIDE", c'est votre chance.

LE GUIDE

VOL. 6. — No. 37.

"LE GUIDE", 9 SAINT-ANTOINE, STE-MARIE, B.CE.

MERCREDI LE 11 SEPTEMBRE 1935.

LA NOUVELLE-ZELANDE DESIRE LE RETOUR DE M. KING AU POUVOIR AFIN DE REPRENDRE LE CONTROLE DE NOTRE MARCHÉ

L'ASSEMBLEE DE M KING A ETE UN VERITABLE FIASCO A QUEBEC

Nous connaissons bien des libéraux qui regrettent beaucoup la publicité intense qu'ils ont faite à l'assemblée de M. King à Québec, en face du piètre résultat qui a été obtenu. Il n'y a que les journaux à la solde du gouvernement, tel "LE SOLEIL", qui ont vu une foule compacte à la réunion. La vérité est que les auditeurs furent très peu nombreux si l'on tient compte de l'importance de cette assemblée et que l'enthousiasme fut absolument nul. "LE SOLEIL" veut que plusieurs milliers de personnes aient assisté à l'assemblée, le chiffre du journal de M. Nicol est tellement ridicule qu'il ne mérite pas mention, n'a pas voulu dire qu'une foule d'environ huit milles personnes a écouté M. King. C'est un signe précurseur de verdict qui s'en vient. Les libéraux qui n'ont pas voulu admettre le grand travail accompli par M. Bennett, réalisent que le peuple est moins aveugle qu'ils le pensaient. Jamais King ne prendra le pouvoir, du moins après la prochaine élection.

LA PIRE MENACE

L'attitude de M. King et l'attitude de M. Bennett devant la montée du communisme.

Jamais les races occidentales et les peuples chrétiens n'ont connu, dans toute l'histoire mondiale, de pire menace que celle du communisme.

Cette menace va grandissant tous les jours. Depuis 18 ans, elle s'est emparée du SIXIEME du monde entier (les Russes, Ukraine, Georgie, Arménie, provinces de Chine et du Turkestan, etc.) Et, chaque jour, cette horrible menace s'insinue, s'infilte et se répand dans tous les autres pays. La formidable puissance conquise par le communisme ne sert qu'à une chose: répandre partout la propagande communiste, afin de soumettre tous les peuples au joug soviétique, qui est réellement le joug de l'Antéchrist.

Sous toutes sortes de prétextes trompeurs, le communisme ne travaille qu'à un but et ne poursuit qu'une seule œuvre satanique: la destruction de la civilisation, des traditions et du christianisme. Comme le prouve l'exemple de la malheureuse Russie et d'autres pays tombés aux mains de cette mafia internationale, le communisme aboutit simplement aux résultats suivants:

Extermination des classes instruites; esclavage de toutes les classes sociales, sous la Terreur érigée en système légal; abolition du droit de propriété, confiscation des maisons et des terres; destruction de la famille; abolition de la religion chrétienne et extermination ou exil du clergé; destruction des églises et propagation de l'athéisme (en opposition avec la propagation de la Foi); retour des humains à la vie des bêtes sans âme.

En un mot, c'est le règne de l'Antéchrist que l'on veut étendre à toute la terre.

De ce désordre moral, spirituel et matériel jaillissent la désolation, la misère, la mort. On estime officiellement à VINGT MILLIONS le chiffre minimum des victimes mortes au cours des massacres et des famines qui ont eu lieu en Russie depuis la révolution communiste de 1917. Dans la seule province soviétique de l'Ukraine, HUIT MILLIONS de cultivateurs et membres de leurs familles, producteurs de blé sont morts de faim depuis 1933, parce que tout blé avait été confisqué pour l'exportation à l'étranger, afin de se procurer des fonds pour la propagande mondiale.

Il n'y a pas un seul pays où le communisme soit arrivé au pouvoir par des moyens légaux. Partout où il règne, il a conquis le pouvoir en usurpateur, par la violence, l'émeute, la révolte armée.

Au Canada comme ailleurs, les communistes (de même que de nombreux chefs socialistes de la C.C.F.) préchent la prise du pouvoir par la force et la violence.

Une seule loi nous protège contre

Si la population de la Nouvelle-Zélande avait droit de vote au Canada, elle voterait unanimement pour M. King.

Les cultivateurs de ce Dominion ne désirent qu'une chose: le retour du parti de M. King au pouvoir espérant que ce revirement politique leur permettra d'exporter au Canada leur beurre comme ils l'ont fait de 1925 à 1930.

D'ailleurs il suffit de citer "l'Auckland News" de la Nouvelle-Zélande qui écrivait en juin 1933:

"A moins d'un changement politique au Canada l'industrie laitière néo-zélandaise ne peut guère espérer concurrencer le beurre canadien sur le marché du Canada."

Ce journal ajoute qu'en raison des règlements que le gouvernement Bennett a adoptés, la Nouvelle-Zélande ne peut plus exporter son beurre au Canada. Et il ajoute que seul le retour de M. King peut aider l'industrie laitière de la Nouvelle-Zélande à reprendre le contrôle du marché canadien.

cette propagande du système communiste. C'est l'article 98 du Code Criminel, qui déclare illégales toute propagande et toute organisation approuvant et recommandant l'usage de la violence.

Communistes, socialistes et libéraux radicaux ont fait plusieurs tentatives, aux Communes et dans des délégations auprès de M. Bennett, pour faire abolir cet article 98 qui ordonne le respect de l'ordre et de la légalité. L'hon. Ernest Lapointe a prononcé depuis 1930 des discours passionnés pour le rappel de cette loi. Au parlement comme devant les délégations, le premier ministre Bennett a toujours été catégorique et ferme dans son attitude. Chaque fois, il a répondu, en somme, ceci: "Que les communistes, les socialistes et les libéraux tempèrent autant qu'ils voudront, l'article 98 du Code Criminel restera en force aussi longtemps que mon gouvernement sera au pouvoir".

Et M. Bennett a agi en conséquence. Il a sévi contre les communistes qui veulent désorganiser notre civilisation chrétienne et canadienne, et répandre la désolation, la ruine et la mort dans notre pays. Et il s'est servi de l'article 98 pour mettre à la raison le Juif communiste Tim Buck et autres agitateurs de Moscou.

Devant le grave péril du communisme, l'hon. Mackenzie King a une toute autre attitude. Comme les communistes et les socialistes, il veut abolir cet article 98 qui forme notre seule protection légale contre l'œuvre de Moscou. Au nom de la "liberté", il veut que les bolchevistes soient libres de poursuivre leur travail d'empoisonnement, et il réclame le renversement de la barrière qui les en empêche.

Il n'y a rien d'étonnant à cette attitude du chef libéral, car le libéralisme ne s'appuie que sur le mot "liberté", telle qu'elle est définie suivant la conception antichrétienne et matérialiste de la révolution de 1789. Liberté illimitée pour les immigrants étrangers de venir troubler notre vie nationale; liberté illimitée pour les spéculateurs étrangers de venir enlever nos marchés à nos producteurs; liberté illimitée pour les capitalistes, les spéculateurs et les profiteurs d'exploiter la nation; liberté illimitée pour les agitateurs de Moscou de venir saboter nos institutions! Du moment que ça s'appelle "liberté", même si c'est une liberté pour le mal, pour la désorganisation, pour le chaos, le libéralisme le soutient!

L'hon. M. Mackenzie King se dit contre le communisme. Mais, à cause du mot "liberté", il est en faveur de la propagande communiste.

En effet, le communisme est présentement proclamé par la loi comme une "association illégale", aux termes de l'article 98. Mais, aussi-

tôt que l'article 98 serait abrogé, les communistes pourraient LEGALEMENT, ouvertement et publiquement opérer au même titre qu'un parti d'ordre, qu'une religion, qu'une société nationale; ils pourraient LEGALEMENT parader dans nos rues avec leur drapeau rouge et leur étendard de la faucille et du marteau; ils pourraient LEGALEMENT nous parler à la radio, tenir des assemblées dans nos parcs publics; ils pourraient LEGALEMENT inonder nos villes et nos campagnes de journaux, livres, tracts, affiches, etc. Bref, toutes les formes de propagande et d'organisation communistes seraient LEGALES.

Dans toute leur propagande clandestine et semi-publique, les communistes réclament à grands cris l'abrogation de l'article 98.

La C. C. F. socialiste, condamnée par l'archevêque de Montréal, publiée dans son programme officiel, à l'article 12:

"12—LIBERTE POLITIQUE ET ECONOMIE. — Liberté de parole et d'association; révocation de la section 9 du Code Criminel; amendement à la loi d'Immigration tendant à interdire dans l'avenir la politique inhumaine de déportation. Egalité devant la loi de tous les résidents du Canada, quelles que soient leur race, leur nationalité, leur religion ou leurs idées politiques".

Débordé par l'élément radical de son Parti, influencé surtout par l'hon. Ernest Lapointe qui est un ennemi juré de l'article 98 du Code Criminel, l'hon. M. Mackenzie King, dans l'espoir de capter le vote radical d'extrême-gauche, demande solennellement à l'électorat canadien le pouvoir afin d'abolir cet article 98, la dernière protection civile qui nous reste contre la marée montante du communisme.

La "Fédération Libérale Nationale du Canada" (rue Wellington, Ottawa) a tout récemment publié un manifeste officiel du programme du Parti libéral. Les principes que M. King veut faire approuver par le peuple canadien y sont exposés en "quatorze Points", dont le dixième se lit comme suit:

"Le Parti libéral croit que, prenant prétexte de la présente crise, le gouvernement a violé les droits de l'individu. Or, c'est la tradition du Libéralisme de défendre le principe britannique de la liberté de parole et d'association. Et c'est pourquoi le Parti libéral fera abroger l'article 98 du Code Criminel et mettra fin au régime actuellement en vigueur des déportations arbitraires. — Extrait, en substance, du discours de M. King aux Communes le 27 février 1933".

Et M. King a l'audace de venir

devant le peuple pour s'engager solennellement à accorder la protection officielle de son parti aux communistes athées! Il en fait une question de principe dans la présente élection.

Nous avons ici une autre preuve tangible et claire de la vérité des paroles du Pape dans "Quadragesimo Anno": "Le socialisme a le libéralisme pour père et le communisme pour héritier". Sur la question la plus grave, en ce qui concerne l'avenir de notre civilisation, le Parti Libéral, la C.C.F. socialiste et le Parti communiste s'entendent parfaitement, ont les mêmes conceptions et définitions, font entendre les mêmes réclamations.

Les textes officiels cités ne sauraient être plus clairs. La "liberté" libérale doit tout permettre: la propagande pour le mal, l'association pour le mal, et il ne faudra pas déporter les agitateurs révolutionnaires et Sans-Dieu que nous enverra Moscou!

Si M. King est vraiment contre le communisme, comment peut-il être en faveur de la propagande, de l'association et de l'organisation LEGALES de ce qui doit amener le communisme chez nous? Ou il est volontairement aveugle, ou il est de complicité avec les communistes, ou il trahit ses propres convictions pour des avantages de parti. Quelle différence avec la conduite de M. Bennett, qui se proclame contre le communisme, lui aussi, mais qui reste conséquent avec ses principes et prend les moyens voulus pour affirmer ses convictions!

Toutes sortes de questions politiques, sociales et économiques feront l'objet de la prochaine élection fédérale. Mais il n'y a pas une seule question qui soit plus importante et plus grave de conséquences que celle qui concerne l'abrogation ou la conservation de l'article 98.

Du triomphe ou de la défaite du communisme dépend le sort futur de l'humanité; et, en notre pays, de l'article 98 ou son abolition dépend l'illégalité ou la légalité du communisme. Permettra-t-on à l'athéisme révolutionnaire de lutter LIBREMENT contre le christianisme et nos institutions occidentales, chez nous? M. Bennett dit non. MM. King et Lapointe disent oui, avec les communistes et les socialistes.

Le Pape, le cardinal-primat, nos évêques et le haut clergé protestant ont mis les chrétiens en garde contre le communisme, qu'ils ont condamné sans réserve, demandant à tous les fidèles de se lever et d'organiser une Croisade pour le combattre. Ce n'est pas en légalisant la propagande communiste, comme le veut le Parti libéral, que l'on pourra aider à la Croisade. Au contraire, cette politique néfaste ne pourra que donner plus d'audace au communisme et hâter sa venue.

La Renaissance Canadienne.

BANQUET ET RECEPTION AU NOUVEAU MINISTRE MONESIME GAGNON

Tous les conservateurs de la Beauce et de Dorchester sont invités à assister au grand banquet qui sera donné en l'honneur de M. Onésime Gagnon au Château Frontenac, demain jeudi et à la réception grandiose qui est ménagée au nouveau ministre à St-Léon de Standon, dimanche prochain. Que tous les conservateurs se joignent aux amis de M. Gagnon, pour payer le tribut de reconnaissance auquel a droit, de la part des Canadiens Français, le député le plus brillant de notre province.

M. Onésime Gagnon mérite d'être salué par tous les électeurs, rouges ou bleus de notre district. En foule dimanche à St-Léon de Standon. Allons recevoir dignement notre ministre.

EUCHRE DES DAMES DE STE-ANNE

Lundi, le 23 sept. à la salle du Collège, aura lieu, à 8 heures du soir, le 1er euchre organisé par les Dames de Ste-Anne, sous le distingué patronage de Mgr J. E. Feuiltaut, aumônier de l'Archiconfrérie.

Ce euchre est organisé afin de recueillir des fonds pour aider à payer la jolie bannière que toutes les dames ont pu admirer lors de la réception en juillet dernier.

Nous demandons à toutes les intéressées, c'est-à-dire aux membres d'abord, de bien vouloir donner un prix. Nous suggérons aux dames des cultivateurs d'apporter comme prix des produits de la ferme ou du jardin: sucre, sirop, miel, beurre, oeufs, poulets, légumes, savon laine etc. Ce genre de prix ferait de la nouveauté et fournirait des choses utiles que plusieurs personnes doivent acheter.

Il n'y a pas de doute que les dames du village donneront un nombre suffisant de prix d'autre nature, pour satisfaire les personnes que les produits agricoles intéresseront moins.

Nous espérons aussi que de nombreux amis voudront bien donner des prix et contribuer ainsi au succès de cette soirée.

Le prix d'entrée sera de .25 sous.

Toutes les personnes qui se procureront des cartes d'entrée auront droit au tirage d'un joli prix spécial. Les prix seront exposés dans la vitrine chez M. J.-T. Lacroix, marchand.

Hâtons-nous de les apporter ou de les annoncer; notre soirée en bénéficiera.

LA SECRETAIRE

● Le connaisseur choisira toujours le thé "Salada" Mélange Orange Pekoe.

THÉ 'SALADA'

REMERCIEMENTS

La famille Lessard, remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathie, à l'occasion de la mort de Monsieur Louis Lessard, sr, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistances aux funérailles, et à l'inhumation.

LE GUIDE

Organe des Conservateurs de la Beauce
JEAN-M. CARETTE, DIRECTEUR-GERANT ET
REDACTEUR EN CHEF

Imprimé aux ateliers de la Société d'Imprimerie
Ste-Marie, 9 St-Antoine, Ste-Marie, Beauce, P. Q.
Bureau principal, 271 Notre-Dame.

"LE GUIDE" est affilié à l'Association des journaux
hebdomadaires français du Canada et à
l'Ontario-Quebec Newspaper
Association.

ABONNEMENTS
Canada District .. \$1.00 / Etats-Unis ... \$2.00
" hors dist. . \$1.50 / Etranger ... \$2.00

MERCREDI, LE 11 SEPTEMBRE 1935.

MONSIEUR TASCHEREAU A UN CAUCHEMAR

Y aura-t-il des élections provinciales cette année? Seul, M. Taschereau le sait et il se garde bien de le dire. On peut voir M. Taschereau, depuis quelque temps, à son bureau du parlement, à Québec, consulter divers almanachs, ... politiques, sans doute, pour connaître le meilleur temps de se présenter devant le peuple. On rapporte que tous les almanachs indiquent variablement un changement. Ce changement sera pour le mieux.

Un instant très assuré d'une victoire libérale complète aux élections fédérales provinciales, mais déçu par la victoire du nouveau parti en Alberta alors qu'il s'attendait à une victoire "rouge", M. Taschereau est aujourd'hui très décontenancé. Il a voulu attacher le parti libéral provincial à la chaire libérale fédérale mais rien ne marche. M. Lapointe s'éloigne de plus en plus de notre grand-vizir québécois. Ils étaient bien ensemble à la fête "King" de dimanche dernier mais c'était pour la "frime" car entre les deux chefs, il y a toute l'affaire de l'électricité et on en sait toute l'envergure.

Il était aussi bien entendu que les "bleus" devaient se faire donner ça le 14 octobre prochain mais voici que les pronostics ne sont pas aussi bons, le peuple comprend que c'est encore avec M. Bennett qu'il sera le mieux et qu'à tout événement il sera toujours mieux avec celui-ci qu'avec l'espèce de pâte molle qui s'appelle MacKenzie King, toujours prêt à tomber dans la vallée de l'humiliation si on n'y prend garde et c'est là qu'il y aura des grincements de dents.

Le grand manitou Ernest Lapointe rappelle bien encore, de temps à autre, quand il parle dans la province car il garde ses meilleurs discours pour Toronto, qu'il porte toujours le manteau de Laurier mais hélas! le manteau s'effrite, il se perce et ne vaut plus rien. Laurier ne tire plus les larmes de l'oeil, c'est vraiment malheureux.

Et avec tout cela, M. Taschereau flatte d'une main nerveuse le menton décharné qui orne sa figure à angles tout aussi obtus que son intellect. Ira-t-il devant le peuple à l'automne ou bien le printemps prochain seulement? C'est un rude problème, allez!

Et puis, il y a aussi les "actionnistes". Et surtout, il y a M. Duplessis, qui prend de la popularité à chaque endroit qu'il visite, qui fait enfin comprendre au peuple de cette province que ce n'est pas à son avantage de rester plus longtemps sous la direction de cet ami des trusts, de cet exploitateur au profit des siens des sinécures du service civil provincial, de ce serviteur de la haute finance, nous avons nommé, M. Taschereau.

Devant toutes les difficultés qui surgissent, M. Taschereau est très perplexe. Il a beau aller à la pêche avec son ami de coeur, Charles Lanctôt, il devra partir... avec lui ses quelque 75 parents que la Province nourrit grassement aux dépens des contribuables. C'est ce dernier malheur qui est le plus pénible dans le cauchemar qui assaille M. Taschereau.

Bernard Lebrun.

TASCHEREAU FERA-T-IL DES ELECTIONS

L'impression générale est que l'Honorable M. L. A. Taschereau ne fera pas d'élections cette année. Le vent souffle en sens contraire et il faut au grand chef plus de temps pour organiser son armée décimée par les balles de l'opposition conservatrice et Libérale Nationale. Les affaires vont mal pour le gouvernement.

L'ail pour quoi M. Taschereau peut fort bien retarder l'appel au peuple.

Par ailleurs, il ne faut pas trop admettre que le gouvernement a fermement décidé de ne pas risquer une tête cette année. Le verdict d'Ottawa peut faire changer bien des décisions. Soyons sur nos gardes et préparons la lutte.

Certains observateurs prévoient aussi des changements qui peuvent influencer bien fort l'électorat. Qu'arrivera-t-il...? Il faut s'attendre à tout. M. Taschereau a bien des tours dans son sac et si ses ressources semblent épuisées, le silence prudent qu'il garde peut fort bien nous réserver des surprises.

Comme question de fait, le gouvernement aux yeux du peuple ne peut être dans une plus mauvaise posture. Par le temps, les adeptes du gouvernement cherchent des alliances avec certains politiciens fédéraux. Sans sauver le gouvernement de la chute qui l'attend, nous croyons qu'une bombe peut semer la désunion dans les rangs des oppositionalistes. Soyons sur nos gardes, méfions-nous de ceux qui se servent de moyens que nous n'oserions employer. Leurs moyens sont forts, mais ils ne le seront pas assez si nous savons réfléchir. Le gouvernement cherche un Sauveur, le peuple se laissera-t-il prendre...?

L'EXPERIENCE SOCIALE MARXISTE EN RUSSIE

Genève, août 1935. — Parmi les premières études entreprises par le nouvel Institut antimarxiste de Genève, en collaboration avec la Section d'information de l'Entente internationale contre la IIIe Internationale, figure la question de l'expérience sociale marxiste en Russie soviétique.

Un rapport sur ce sujet a été présenté à la récente séance de l'Institut. Cette étude, qui ne comprend qu'une vingtaine de pages dactylographiées et traite un sujet immense et d'un intérêt passionnant, se borne forcément à relever l'essentiel. Sous cette forme déjà, cependant, elle mériterait d'être largement répandue à un moment où la "voie marxiste" est adoptée non seulement par les communistes, mais aussi par de nombreux groupes au sein des divers "fronts uniques" et "fronts populaires".

Le travail en question se réfère à un tableau de Molotoff (Président du Conseil des Commissaires du Peuple) publié à Moscou en février 1935 et qui montre la transformation sociale de la Russie de 1913 à 1935.

Cette étude passe en revue les vicissitudes des diverses classes de la population russe: bourgeoisie et professions libérales, ouvriers, paysans, esclaves. Un paragraphe spécial est consacré à la famille, à la femme et à l'enfant. Les conclusions du rapport constatent les méthodes inhumaines appliquées par les marxistes-léninistes pour la transformation sociale du pays, et leurs piètres résultats qui n'assurent même pas aux travailleurs russes les conditions d'existence des ouvriers les plus mal payés d'Europe et d'Amérique. Elles constatent par contre le coût en vies humaines, en biens matériels et spirituels de l'expérience marxiste, qui dépassent les pertes subies par le monde entier pendant la grande guerre, et qu'on peut résumer comme suit:

La Tcheka a assassiné les adultes par millions. Des hordes composées de millions d'orphelins abandonnés ont erré à travers la Russie avant d'être décimées par la faim, le froid et les épidémies. En 1922 la famine engendrée par la première expérience collectiviste a fait périr des millions d'êtres. Par millions, les enfants abandonnés sont venus fournir de nouveaux contingents à l'armée des "besprizorny". La collectivisation imposée au peuple avait pour but de "liquider" 5,000,000 de paysans de la classe "koulak" (paysans aisés); le résultat fut la déportation et la mort, dans les camps de travaux forcés, de millions de paysans. En 1932-33 la famine, conséquence du plan quinquennal, a condamné à mort des millions de gens. La disette générale, la recrudescence des maladies, la baisse catastrophique du niveau d'existence ont préparé à d'autres millions une mort lente.

Or c'est le sort de l'homme qui importe en dernier lieu dans toute expérience sociale. Celui qui étudie objectivement l'expérience russe ne peut plus douter que ce n'est pas sur la "voie marxiste" que l'homme moderne, soit comme individu, soit dans la collectivité, doit chercher le salut de la crise actuelle.

LES ACCORDS D'OTTAWA

Les accords d'Ottawa: Si, au moment où la plupart des pays cherchaient à se suffire à eux-mêmes, frappant les produits étrangers de surtaxe, de contingentement, etc. le Canada n'eût élargi ses marchés extérieurs par un pacte avec les peuples de l'Empire, que fût-il advenu de son commerce? La réponse ne laisse à cette heure aucun doute. Alors que nos échanges avec les nations britanniques se traduisent, pour les douze mois écoulés en juin, par un actif en notre faveur de \$170,000,000, nos échanges avec les autres pays se soldent par un passif de \$35,000,000. A une époque particulièrement difficile, les accords d'Ottawa ont donc permis à notre trafic non seulement de se maintenir mais encore de s'étendre. Sur un total de 672 millions d'exportations, près de 335 millions et demi ont pris la route de l'Empire et, sur un total de 526 millions et demi d'importations, 163 millions étaient de provenance britannique. Plus précisément encore, nos ventes aux nations-soeurs se sont accrues de 30 millions tandis que nos ventes aux autres peuples n'augmentaient que de 18 millions. La Scandinavie exceptée, les échanges entre le Canada et l'Europe se sont de nouveau contractés. Nous avons vendu pour 11 millions de moins aux Pays-Bas, 7 millions de moins à l'Allemagne, 2 millions de moins à la France, 1 million de moins à la Belgique, un quart de million de moins à l'Italie. Par ailleurs, tous les pays britanniques ont absorbé une plus grande quantité de nos produits, la plus-value variant de un à cinq millions de dollars. De là vient que nous puissions afficher, pour l'exercice clos en juin, une balance commerciale favorable de près de cent quarante-six millions.

(De l'Economiste Canadien)

FEU LOUIS LESSARD, SR.

A Sainte-Marie, le 30 août 1935. — M. Louis Lessard, Sr., époux de feu Dame Domithilde Nolet, à l'âge de 90 ans et 7 mois.

Ses funérailles ont eu lieu à Ste-Marie le 3 septembre. Un cortège imposant a conduit le défunt à l'église.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Auguste Lessard, curé de Montmagny et cousin du défunt. Le service fut chanté par Mgr J. E. Feuiltaut, curé de Ste-Marie. Ont servi comme diacre et sous-diacre, MM. les abbés L. L'Heureux, curé de Ste-Thérèse de Beauport et A. Poirier, curé de St-Philibert Bce., tous deux neveux du défunt. Aux deux autels latéraux des messes furent dites par MM. les abbés, Régis Lessard, vicaire à St-Joseph de Québec, (petit-fils du défunt) et M. Hervé Ferland du Collège de Ste-Anne, ami de la famille. Dans le Choeur, nous remarquons MM. les abbés Arthur Ferland, curé de Notre-Dame du Sacré-Coeur, M. J. B. Leclerc, curé de St-Prospère, M. Edgar Nadeau, vicaire de St-Joseph, Bce., M. A. Lessard, curé de Montmagny, MM. les vicaires de Ste-Marie, et les Révérends Frères du Collège de Ste-Marie.

Les porteurs étaient: MM. Stanislas Poulin, Ferdinand Giroux, Arcade Vachon, David Couture, Edmond Savoie et Auguste Routhier, tous voisins du défunt. Portait la croix M. Eugène Rhéaume, maire de Ste-Marie, accompagné de M. J. A. Nolet de Ste-Marie, et cousin du défunt.

Conduisaient le deuil: M. Louis Lessard, fils du défunt, ses gendres, M. Alfred Coriveau et J. R. Lessard de Ste-Marie, M. Wilbrod Ferland de Beauce-Jonction, M. Albin Boileau de Ste-Marie. Ses petits-fils: Fernand et Hector Lessard, Paul Brochu de Québec, Gérard Ferland E.G.F. de Beauce-Jonction, Alcide, Paul et Armand Lessard de Ste-Marie. Parmi les autres parents, nous remarquons: M. J. W. Kiely de St-Romuald, Wilfrid et O. A. Poirier, de Ste-Agathe, Jules-Aimé Demers de Charny, Louis Savoie, Emile L'Heureux, Richard Lessard, Jos. Lessard de St-Elzéar, M. Edouard Thérberge de Scott, MM. Edmond Savoie, Sylvio Savoie, Inverness et Elzéar Savoie, Joseph L'Heureux, Ste-Marie, Alf. et Hector L'Heureux, C. Vachon, Alfred Lacroix, Paul Routhier, J. T. Lacroix, Amédée Lessard, de Ste-Marie, et plusieurs autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

Nous remarquons aussi, M. Alfred Jacques de Tring, M. et Mme Jos. Walsh de St-Elzéar, Dr E. Dionne, Dr J. W. Jacques, Notaire A. Pelchat, Dr J. A. St-Jacques, Notaires Thérberge et Larue, Dr A. Melady, C. C. Taschereau, avocat, Le-

A. Ferland, avocat, Marie-Louis Ferland M. D. de Ste-Marie, MM. Georges et Dorviny Ferland, de St-Elzéar, M. Jules-Aimé Drouin de St-Elzéar, Achille Marcoux, Emilien Guay, Joachim Provost, L. Lacroix, de Narbonne et A. L'Heureux de St-Elzéar, MM. J. A. Brochu, de Scott, J. A. Rolland de Québec, Jos. Maheux, J. Boillard et Ernest Picard de St-Malachie, M. A. Blouin de Québec, Jos. Journeau, Elzéar Simard, Stanislas Bégin, Gaudias Guillemette, Athanase Giroux, Théodu-



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le jeudi 19 septembre 1935, des soumissions pour la reconstruction de l'extrémité du rivage du quai de Carleton, comté de Bonaventure, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soumissionnaire, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour la reconstruction du quai, Carleton, P.Q."

On peut consulter les plans, la formule de contrat et le devis et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux Publics, à Ottawa, de l'ingénieur divisionnaire, rue de la Cathédrale, Rimouski, P.Q.; de l'Association des Constructeurs de Québec, 267, rue Saint-Paul, Québec, P.Q.; ainsi qu'au bureau de poste de Carleton, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constitutives, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons surdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

REMARQUE.—Le ministère fournira les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$20.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 4 septembre, 1935.

le Poulin, Edouard Lemieux, Jos. Bédard, Philippe Plante, J. S. Poulin, Alfred Poulin, Jos. Laroche, Archille Giroux, J. B. Blouin, Jos. Perron, Alonzo Savoie, Linère Giguère, J. T. Labbé, Arthur Turcotte, Auguste Fortin, Jos. Fortin, J. B. Bédard, Alfred Bisson, J. B. Cameron, D. Déchène, Archéas Poulin, Gédéon Tardif, Archille Perron, Ch. Bilodeau, Félix Perreault, Siméon Lacasse, Charles H. Couture, J. N. Labonté, Adrien Morin, M. P. Brochu, Philippe Lacroix, Narcisse Drouin, Honoré Giroux, Philias Grégoire, Hector, Edmond et Guy Savoie, Arthur Marcoux, Ernest Carrette, Léopold Paré, Omer Jacques, Ludger Paré, Napoléon Samson, Jules Perreault, André Lambert, Arthur Giguère, Edmond Savoie, Charles Turmel, Théodule Poulin, Baptiste Cliche, Lucien Thivierge, etc.

Le chant fut exécuté par la cho-

rale de la paroisse et du collège, sous la direction du Rev. Frère Basile. M. Tanguay, organiste de Ste-Marie, touchait l'orgue.

Après le service, le convoi s'est dirigé vers St-Elzéar où devait avoir lieu l'inhumation dans le lot familial.

Le libéra fut chanté à l'arrivée par M. l'abbé Régis Lessard, petit-fils du défunt. Parmi la foule imposante qui conduisit à sa dernière demeure, on remarquait: Mgr J. E. Feuiltaut, P.D., V.F., M. et Mme Louis Lessard, et leurs enfants, M. et Mme Wilbrod Ferland et leurs enfants; M. J. R. Lessard et ses enfants; M. Alfred Coriveau et ses enfants; Mlle D. Nolet, Mme et Mlle Demers de Charny, M. et Mme D. M. Déchène, J. W. Kiely, St-Romuald et plusieurs autres parents et amis.

FORD

Choisissez l'Hotel le plus économique. 750 chambres. Tarif: \$1.50 à \$2.50

Simple, pas de prix plus élevés. Stationnement très facile pour autos. Et aussi autres Hotels à

HOTELS

Moderne à l'épreuve du feu. Location très favorable. \$1.50 à \$2.50

Simple, pas de prix plus élevés. Radis dans toutes les chambres. Rochester, Buffalo et Erie

TORONTO-MONTREAL

"LE GUIDE"

On demande une copie du "Guide" Vol 4, Numéro 27, en date du 29 septembre 1933. Si un abonné pouvait retracer ce numéro, et l'envoyer par la malle au Bureau du "Guide" à Sainte-Marie, la Direction lui en serait très reconnaissante.

—: CARTES PROFESSIONNELLES :—

ONESIME GAGNON Avocat C. R. 111 Côte de la Montagne, Québec	L. P. TURGEON NOTAIRE St-Victor, Cté. Bce. P. Q.
R. BEAUDOIN, C. R. AVOCAT St-Joseph, Bce. P. Q.	Bureau: voisin du B. de P. ANDRÉ TASCHEREAU NOTAIRE St-Joseph, Bce. P. Q.
ANT. LACOURCIERE AVOCAT St-Joseph, Bce. P. Q.	Le bureau du Dr ALEXANDRE MELADY Chirurgien-Dentiste Est ouvert Tous les Jours Ste-Marie, Beauce. P. Qué.
Dr L. P. GAGNON. Chirurgien-Dentiste Heures de B.: 8a.m. à 9p.m. St-Georges, Bce. P. Q.	Dr J. E. DIONNE Médecin-Chirurgien Ste-Marie, Bce. P. Q.
J. W. JACQUES Arpenteur-Géomètre St-Joseph, Bce. P. Q.	Tous les jours 1½ à 5½ p.m. Le soir, lundi et vendredi de 7 à 8 hrs. Tel: 820, Hrs. de Bureau: Docteur J.-A. TARDIF Spécialiste Maladie des yeux, Oreilles, Nez et Gorge; Examen de la Vue avec les appareils les plus modernes. 3 Ave Bégin, — Lévis
Dr P. E. THIBODEAU Chirurgien-Dentiste St-Georges, Cté. Bce. P. Q.	Tel: 96 Louis-Alfred Ferland B. A. L. L. L. AVOCAT 227, rue NOTRE-DAME (Près du Pont) STE-MARIE, Bce. P. Q.
CLOUTIER & CLOUTIER MEDECINS Téléphone: RURAL St-Georges, Bce. P. Q.	Tel: Rural Hrs. de Bureau 8 à 12 hrs. a.m. 2 à 4 hrs. p.m. C. TASCHEREAU Licencié en Droit AVOCAT Ste-Marie, Cté. Bce. P. Q.
Tel. 60 J. Berch. Gagnon, a.d.b.a. ARCHITECTE M. R. A. I. C. M. A. A. P. Q. Près du Pont. 290 rue N.-D. Ste-Marie, Bce.	

VOUS Y GAGNEREZ
Faire de l'annonce c'est bien. Cependant, il faut encore savoir qui verra et qui profitera de votre annonce. En utilisant "LE GUIDE", vous ne ferez pas erreur et vous serez certain que vous vous servez du meilleur médium d'annonces du district.

LE GUIDE

LE SENTIMENT N'Y FAIT RIEN

Si vous annoncez dans le JOURNAL qui est lu, vos marchandises se vendront.
Dans le district, tout le monde lit notre JOURNAL. Il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

Le plus Fort Tirage en Beauce

"LE GUIDE", STE-MARIE, MERCREDI LE 11 SEPTEMBRE 1935.

Jean-M. Carrette, Editeur

Au Chef Lieu

ST-JOSEPH

M. et Mme Thomas Poulin, leurs enfants, Viateur et Annette Poulin, de Lewiston, Maine, étaient en visite chez M. Joseph Poulin, à Denis, récemment.

M. et Mme Louis Poulin, d'Auburn, Maine, étaient en visite chez M. Alfred Jacques, dernièrement.

Mlle Elizabeth McManus, de Pittsburg, Pennsylvanie, ainsi que M. le Dr et Mme Henri Lacourcière, de Québec, étaient de passage à St-Joseph, récemment, chez M. le notaire André Taschereau.

M. et Mme Arthur Goyette, de Ashland, N. H., et M. Joseph Ruel, de Magog, étaient en visite chez Mlle Lydia Roy, samedi dernier.

Mme Philippe Hébert était en promenade à St-Georges, récemment, chez M. King Prévost.

M. et Mme André Taschereau, M. et Mme Léonce Cliche, M. et Mme Luma Drouin, étaient en voyage d'affaires à Québec la semaine dernière.

M. et Mme Paul Gauthier, de Montréal, visitaient la famille F. X. Dufour, dernièrement.

Mlle Marthe et Lucienne Légaré, de St-Alphonse de Thetford, passent quelques jours à St-Joseph, les invitées de Mlle Yvonne Légaré.

Mme Vve Philémon Roy et M. Antonio Roy étaient de passage à Beauceville la semaine dernière.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mercredi 25 septembre 1935, des soumissions pour la construction d'un brise-lames à Roberval, comté du Lac Saint-Jean, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour brise-lames, Roberval, P.Q."

On peut consulter les plans, la formule de contrat et le devis et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux Publics, à Ottawa, de l'ingénieur divisionnaire, édifice du bureau de poste, Québec, P.Q.; de l'Association des Constructeurs de Québec, 267, rue Saint-Paul, Québec, P.Q.; ainsi qu'au bureau de poste de Roberval, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

REMARQUE.—Le ministère fournira les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$10.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 7 septembre 1935.

DANS LA METROPOLE

ST-GEORGES

MM. Fédime, Fidèle et Paul-Emile Provost sont allés à Thetford Mines au commencement de la semaine dernière, par affaires.

Mademoiselle Noella Boldue de Québec, était en visite au début de la semaine dernière, chez Mme Vve Notaire Lavoie.

M. Clovis Thibaut, avocat à Cécile Lagueux, dimanche.

M. et Mme Balthazar Labbé, de Beauceville, étaient en visite chez M. Odilon Légaré, dimanche.

DEPART POUR LES COLLEGES

M. Adrien Bouffard, élève de mathématique, nous a quitté mercredi, le 4 septembre, pour aller continuer ses études au Séminaire de St-Victor de Tring.

MM. Dominique Vézina et Ange-Marie Bourret partiront pour le collège Ste-Anne de la Pocatière, ainsi que M. Jean Légaré.

MM. Jacques et Gustave Taschereau, Robert et François Cliche, Louis Jacques, sont partis pour le Séminaire de Québec.

M. Blaise Cliche étudiera au Patronage de Lévis.

M. Louis Gagnon, E.E.M., continuera ses études à l'Université Laval de Québec.

M. Ernest Gagné nous a quittés pour aller continuer ses études à l'Ecole Apostolique de Lévis.

M. Michel Beaudoin, fils de M. l'avocat Rosaire Beaudoin, nous quittera pour aller suivre un cours d'an glais à Antigonish, Nouvelle-Ecosse.

M. Lucien Lagueux, étudiant, de Tring Junction, vient poursuivre ses études parmi nous, à la classe du professeur Joseph Turmel.

M. Yvon Poulin est parti pour le collège Ste-Marie de Beauce.

M. Gérard Roy est allé étudier au collège de Beauceville.

M. Raoul Daneault de Montréal, a passé quelques jours à St-Joseph, en visite chez son frère, M. J.-Emile Daneault.

M. et Mme Philippe Goulet, et leur famille, de Dexter, Maine, étaient en visite chez M. Tréflé Goulet et autres parents, dimanche.

M. et Mme Jean-Baptiste Gilbert, ainsi que M. Paul-Emile Gilbert, de Montréal, étaient en visite chez leur père, M. Omer Gilbert, récemment.

M. Jean-Marie Carrette, gérant du "Guide", de Ste-Marie, était de passage à St-Joseph au début de la semaine.

Mlle Albertine Lessard, de Somersworth, N.H., visitait son frère M. Philippe Lessard, sec., récemment.

Mme G. Lessard, de Lewiston, Maine, passe quelque temps à St-Joseph, pour prendre soin de sa mère malade, Mme Vve Thomas Doyon.

Courcelles, par affaires, au commencement de la semaine dernière.

M. et Mme Nicholas Tawel et sa famille sont allés à Stanstead, au milieu de la semaine dernière.

M. et Mme Dr J. A. Poliquin de St-Georges, M. le notaire de Saint-Côme, M. Wilfrid Donovan, sont partis au milieu de la semaine dernière pour l'exposition de Toronto.

M. Roméo Poirier est allé à Québec, par affaires la semaine dernière.

M. Gérard Roy est allé à St-Agapit, par affaires dernièrement.

M. et Mme Arthur Pélissier sont allés à Québec au milieu de la semaine dernière.

Mademoiselle A. Poulin est de retour d'une promenade de quelques jours à Québec, chez sa sœur, Mme Gingras.

M. et Mme Robert Vézina sont allés à Québec samedi dernier, chez des parents.

Mlle Jeanne d'Arc Roy est allée à Québec par affaires, au début de la semaine dernière.

Mlle Jeanne d'Arc Rancourt, est de retour dans sa famille après une absence d'un an à Détroit chez sa sœur, Mme J. W. Bouthillier.

M. Jos. Couture, M. et Mme Eugène Couture, M. et Mme Emile Poirier sont allés à Ottawa, au commencement de la semaine dernière.

M. Ludger Dionne est allé à Québec, par affaires au milieu de la semaine dernière.

M. Paul Eugène Baillargeon, avocat, est allé à Québec par affaires au milieu de la semaine dernière.

Mme Edouard Lacroix est allée à Ste-Marie samedi dernier chez des parents.

M. Rodolphe Couillard est allé passer le dimanche à Sherbrooke dans sa famille.

M. et Mme Arthur Paquet et M. et Mme Albert Mercier passent la semaine à Montréal chez des parents.

M. et Mme Jos. Gagnon et Mme Oram Jolicoeur et Mlle Marguerite Gagnon sont allés à Mégantic, chez M. et Mme Aristide Roberge.

M. et Mme Dr Drouin de Chicoutimi en promenade à St-Georges la semaine dernière, chez Mme Vve Georges Paquet.

M. J. A. Turgeon de Québec, était de passage parmi nous samedi dernier, chez des amis.

Mme Oram Jolicoeur de Waterville, en promenade la semaine dernière, chez ses parents, M. et Mme Jos. Gagnon.

Mademoiselle Marguerite Gagnon est allée passer le dimanche à

Québec, chez des amis.

M. Louis Georges Cliche et Roger Dutil sont allés en voyage à Montréal, au commencement de la semaine dernière.

M. Laurent Grenier est allé à Montréal par affaires au milieu de la semaine dernière.

M. Zéphirin Cloutier, agent d'assurance de St-Benoit, de passage par affaires, dans notre localité, au milieu de la semaine dernière.

M. et Mme Florian Fortin de St-Côme, de passage par affaires, dans notre localité au commencement de la semaine dernière.

M. Lorenzo Catellier et Mme Vve Siméon Rodrigue sont allés à St-Martin, au début de la semaine dernière.

M. Paul-Emile Gonthier de St-Ephrem, était de passage parmi nous au milieu de la semaine dernière.

M. Albéric Rhéaume est en voyage aux Etats-Unis, chez des parents.

M. et Mme J. Wilfrid Bouthillier et leur famille de Détroit en promenade, chez M. et Mme Napoléon Rancourt, pour une semaine.

M. E. Roberge de Black Lake, en visite au commencement de cette semaine chez le Dr Michaud.

Mme (Dr) Drouin de Chicoutimi et Mme Alfred Poulin sont allées à St-Joseph, chez des amis.

M. et Mme Alphonse Brochu, Mlle Cécile, Alice, Jeanne et M. Paul-Emile Brochu, en promenade chez des parents à Ste-Agathe de Lotbinière, chez M. Léandre Brochu.

M. et Mme Roger Poulin de St-Gédéon étaient en visite dimanche, chez Mme Vve Honorius Grondin.

Mademoiselle Marguerite Poulin de St-Martin, de passage chez des amis, dimanche.

M. le Dr Paul-Emile Thibaut, de St-Honoré par affaires dimanche.

DECES

—Est décédé dimanche le 8 sept., M. Ludger Bérubé, à l'âge de 69 ans. Son service aura lieu mercredi matin à 9 heures.

Nos sympathies à la famille éplorée.

Rodrigue, tous de St-Zacharie, en visite chez Jos. Routhier.

—MM. Philippe et Alfred Gagné de Lincoln, N.H., en promenade pour une quinzaine chez leur père, M. Narcisse Gagné.

M. Louis Lessard, professeur à Montréal, était l'hôte de Mlle M. Routhier, dernièrement.

Mlle Florence Berthiaume est partie pour Québec.

M. Ernest Gagné de Ste-Hénédine, de passage ici chez ses parents.

Mlle Bertha Jalbert de retour de Québec.

Mlle M. Routhier de retour d'une promenade à East-Broughton.

M. et Mme Louis Nolet de E. Broughton, en visite dimanche chez M. J. Routhier.

A SAINT-MARTIN

DIVERS

Mlle Marguerite et Françoise Poulin ont passé quelques jours à Montréal, la semaine dernière.

M. Fernand Morin de Carleton, visitait ses parents dans le cours de la semaine dernière.

M. G. O. Poulin est en tournée d'affaires au Lac St-Jean.

Mlle Georgette Poulin était de passage à Québec, dimanche le 1er de septembre.

Mlle Carmel et Jeannette Morin, institutrices à St-Gédéon, ont passé le dimanche chez leur oncle, M. Mathias Morin.

M. et Mme Henri-Louis Poulin de St-Gédéon, en visite chez leurs parents.

M. et Mme Mathias Morin, Mme G. O. Poulin, Mlle Marthe Morin de passage à Ste-Marie, dimanche dernier.

Notre dévoué curé, M. l'abbé Wilfrid Roy est retenu à sa chambre, pour quelque temps. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Confiez vos impressions à notre journal.

GRAND EVENEMENT SPORTIF

A THETFORD MINES.
AU CHAMP DE COURSE.
DIMANCHE LE 15 SEPTEMBRE
A 2 1/2 HEURES P. M.

PARTIE DE BALLE MOLLE

entre les Chevaliers de Colomb et les Chappies, cette partie est pour le championnat du district.

MARATHON

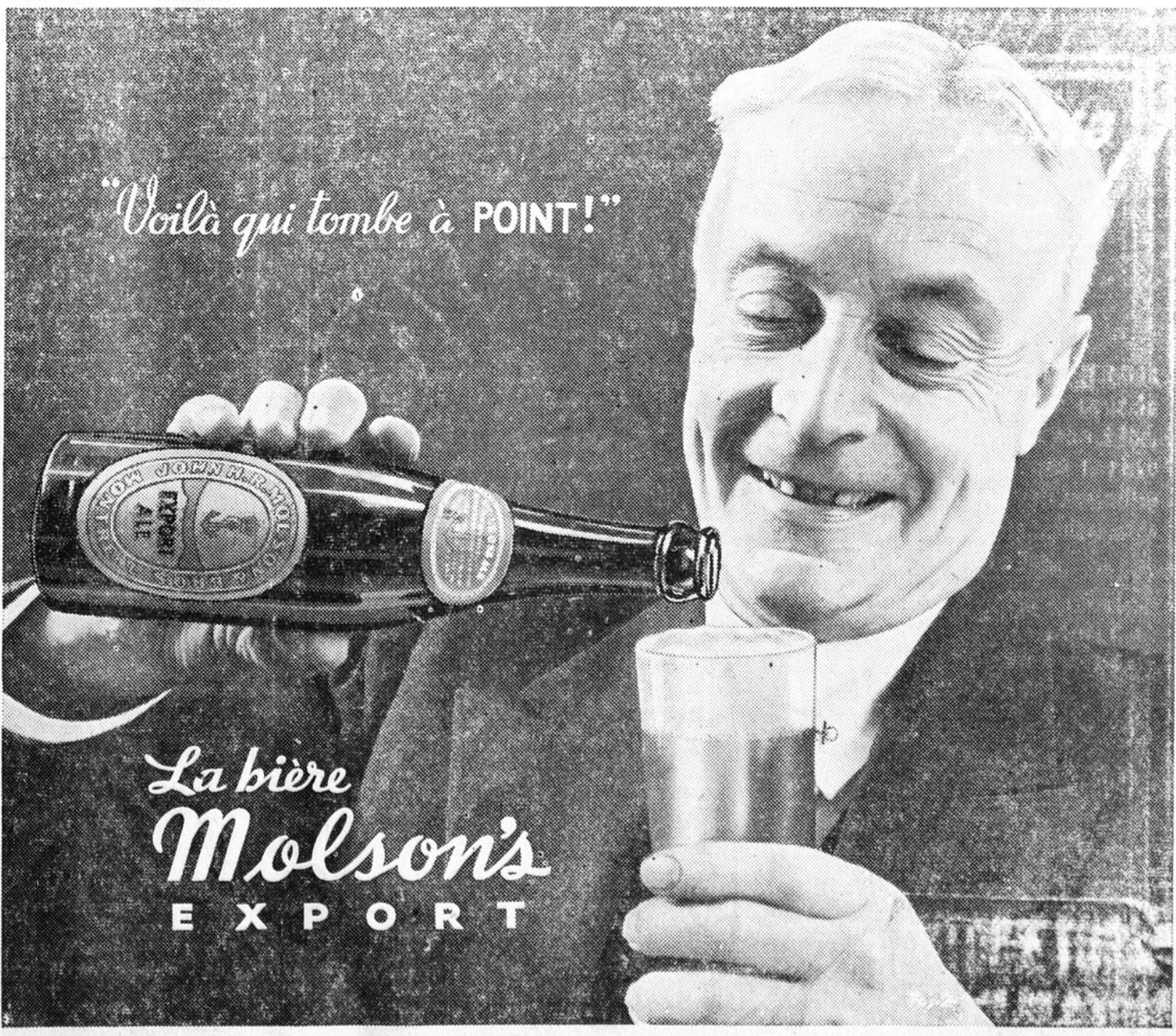
de 2 1/2 milles et de un mille, qui mettra en évidence nos athlètes locaux et ceux du district.

Des bourses généreuses seront offertes au gagnant de chaque épreuve.

Pour tout renseignement, S.V.P. vous adresser à MARCEL CROTEAU, promoteur, Thetford Mines.

La Fanfare "LA SOCIETE PHILHARMONIQUE" sera sur le terrain.

Admission: —Hommes, .15cts.; Dames, .10cts.; Enfants, .05cts.; Estrade, .05cts.; — DITES-LE A VOS AMIS —



EXCURSION A MONTREAL

(Via Q.C.R., Québec ou Lévis et C.P.R.)
Vendredi soir le 13 septembre et samedi, le 14 septembre.
(Départ de Québec 11.30 p.m. le 13 sept. et tous les trains le 14 septembre.)

et à
QUEBEC ET LEVIS
SAMEDI, LE 14 SEPTEMBRE.
PAR LES TRAINS REGULIERS

DE	Prix Aller et Retour A QUEBEC A MONTREAL et LEVIS Via QUEBEC
Ste-Marie et Scott Jct.	\$0.75 \$4.00
Valley Jct.	1.00 4.25

A MONTREAL

(Via Q. C. R., Sherbrooke et C. P. R.)
Vendredi soir le 13 septembre et samedi, le 14 septembre.
(Départ de Sherbrooke par tous les trains le 14 septembre.)

et à
SHERBROOKE, — Samedi, le 14 septembre.
PAR LES TRAINS REGULIERS

DE	Prix Aller et Retour A A MONTREAL Sherbrooke Via Sherbrooke
Ste-Marie et Scott Jct.	\$2.25 \$4.40
Valley Jct.	2.00 4.15

LIMITE DE RETOUR
De SHERBROOKE, QUEBEC ET LEVIS, — Lundi le 16 septembre.
De MONTREAL — Jusqu'à lundi soir, le 16 septembre. (Les billets seront acceptés sur les trains du Q. C. mardi, le 17 septembre.)

Taux réduits équivalents de toutes les autres gares du Québec Central.
Billets bons dans voitures de première seulement.
Aucun bagage enregistré. Enfants de 5 ans et au-dessous de 12 ans, moitié prix.

Billets non valables sur autobus.
Pour plus amples renseignements et billets, s'adresser aux agents.

QUEBEC CENTRAL

PRIX ETONNANTMENT BAS POUR PNEUS DE QUALITE

La chaleur cause les éclatements — le "pli doré" sauvegarde des vies, résiste à la chaleur — empêche les éclatements de se produire.

LES SILVERTOWNS "SAFETY" DE GOODRICH
Pourquoi risquer un éclatement quand les Silvertowns "Safety" de Goodrich vous assurent la protection du "pli doré", sauvegarde des vies — plus des mois de millage supplémentaire sans coût additionnel? Laissez-nous vous montrer, aujourd'hui, des Silvertowns "Safety".

LE "CAVALIER" GOODRICH
Pourquoi acheter des pneus à simple vulcanisation quand le prix des "Cavaliers" à double vulcanisation est si bas? La double vulcanisation assure aux "Cavaliers" une solidité absolue de part en part! Ils supportent le "brûlement de la route" longtemps après que les pneus à vulcanisation simple ont été jetés au rebut.

Commandeur de GOODRICH
Pourquoi acheter des pneus à bas prix et de qualité inférieure quand vous pouvez obtenir un "Commandeur" de Goodrich? Ils sont solides, durables, fabriqués avec soin. Protégez l'argent que vous placez dans l'achat de pneus.

VOYEZ LE GENDARME

Cette enseigne nous identifie comme dépositaires des pneus GOODRICH ou vous pouvez acheter des Silvertowns "SAFETY" de Goodrich munis du "pli doré", sauvegarde des vies.

ANTONIO LABBE, BEAUCE JCT.

FUNERAILLES DE MME P. CHASSE

Les funérailles de Mme Pierre Chassé, dont nous annonçons la mort la semaine dernière, ont eu lieu à Ste-Marie, jeudi matin, à neuf heures et trente minutes, au milieu d'une foule considérable de parents et d'amis. Une grande foule a accompagné la dépouille mortelle de la maison mortuaire à l'église. La levée du corps à l'église fut faite par Monseigneur J. E. Feuiltaut, curé de Ste-Marie qui a chanté le service, assisté comme diacre par M. l'abbé Régis Lessard de St-Joseph de Québec, et comme sous diacre par M. l'abbé Benoit Fortier, vicaire à Ste-Marie. Aux autels latéraux, MM. les abbés Honorius Provost du Séminaire de Québec et Eugène Maréchal de Lévis, dirent des messes basses.

La dépouille mortelle était portée par MM. Alphonse Landry, Ephrem Turcotte, Odilon Turcotte, Arthur Giguère, Linière Giguère et Frank Maréchal. La croix était portée par M. Eugène Rhéaume, maire de Ste-Marie, accompagné de M. Elzéar Savoie.

Le cortège se forma à la maison mortuaire. Le deuil était conduit par: M. Pierre Chassé, époux de la défunte et Pierre André, son fils.

Parmi les parents nous avons remarqué: MM. Charles Chassé, Arthur Chassé, Adolphe Maréchal, Philippe Chassé, Auguste Chassé, Charles Chassé, fils.

Dans l'imposant cortège qui formait le défilé: MM. Dr. J. E. Dionne, Dr. Alexandre Melady, Dr. J.-W. Jacques, C. C. Tachereau, avocat, L. A. Ferland, avocat, Irénée Giguère, Jean-B. Gagnon, J. N. Doyon, J. M. Carrette, Jos. Drouin, Aurèle Bisson, L. G. Carrette, A. Poulin, W. Turmel, J. Savoie, Alf. Rhéaume, Stan. Bégin, J. T. Labbé, Ernest Carrette, René Carrette, Richemond, G. Lebel, Wilfrid Gagné, A. Gagnon, L. Paré, Paul Ferland, Ls. Audet, M. Bilodeau, J. Perron, Ed. Rhéaume, H. Marchand, C. Turmel, M. Paré, R. Bisson, Ed. Gagné, E. Dulac, Hector Tanguay, H. L'Heureux, Ed. Gagnon, maire de la paroisse Ste-Marie, Bec, Od. Gosselin, Hypolyte Couture, L. Vachon de St-Joseph de Beauce, J. L. Plante, avocat, St-Joseph, J. T. Laroche, St-Elzéar, J. Morissette, Fer. Turcotte, J. E. Gosselin, J. Bilodeau, Alfred Labbé, J. Laroche, A. Savoie.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mercredi 18 septembre 1935, des soumissions pour la reconstruction d'un quai à New-Carlisle, comté de Bonaventure, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour reconstruction de quai, New-Carlisle, P.Q."

On peut consulter les plans, la formule de contrat et le devis et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux Publics, à Ottawa, de l'ingénieur divisionnaire rue de la Cathédrale, Rimouski, P.Q.; de l'Association des Constructeurs de Québec, 267 rue Saint-Paul, Québec, P.Q.; ainsi qu'au bureau de poste de New-Carlisle, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

REMARQUE.—Le ministère fournira les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$20.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 4 septembre 1935.

CIGARES WHITE OWL STREAMLINE

Recommandé de la Division de Québec
Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

A. Turmel, L. St-Hilaire, St-Sylvestre, J. P. Robitaille, Arth. Gagnon, M. L. Ferland, N. Turcotte, L. Giguère, M. Drouin, A. Maréchal, J. F. Couture Scott, M. Dallaire, J. Tachereau, J. B. Gendron, J. Gallagher, G. Labbé, G. Turcotte, S. Lacasse, F. Drouin, J. S. Poulin, Alf. L'Heureux, J. B. Blouin, Ed. Lemieux, P. E. Lacombe, Notaire Théberge, Thomas Sylvain, St-Elzéar, W. Cyr St-Elzéar, et un bon nombre d'autres qu'il nous a été impossible de mentionner.

La chorale de Ste-Marie était sous la direction du Rev. Frère Léon.

M. L.-H. Tanguay touchait l'orgue.

La direction des funérailles a été confiée à M. Honoré Mercier entrepreneur de Ste-Marie.

A la famille en deuil, nous réitérons l'expression de nos plus vives sympathies.

EXPOSITION PAROISSIALE A STE-MARIE

Une exposition agricole aura lieu à Ste-Marie, jeudi, le 19 septembre, sur le terrain de la fabrique et dans la salle publique.

Cette exposition est organisée par la société d'agriculture du Comté de Beauce, pour Ste-Marie et St-Elzéar.

Les cultivateurs qui désirent exposer le 19 sont priés d'envoyer leurs souscriptions au secrétaire, M. Josaphat Roy, Beauceville ou à M. H. Labrecque Directeur, afin d'envoyer des programmes à chaque membre.

Le programme de cette journée agricole consistera, dans l'appréciation des expositions dans l'avant-midi.

Vers 2 heures de l'après-midi, des conférences seront données par les officiers du ministère de l'Agriculture.

Les citoyens de Ste-Marie sont invités d'assister à cette exposition afin d'encourager la classe agricole.

Un montant de plus de \$200.00 a été voté pour récompenser les exposants.

Prix spéciaux;

ANNONCEZ DANS "LE GUIDE"

UNE BELLE INNOVATION

Les couvoirs coopératifs ont un exhibit spécial à l'Exposition Provinciale de Québec.

200 MAGNIFIQUES OISEAUX

Québec, 3 sept. L'exhibit avicole à l'Exposition Provinciale de Québec offre cette année un intérêt tout nouveau du fait qu'une classe spéciale a été ouverte — pour la première fois — aux couvoirs coopératifs. Ces couvoirs ont envoyé à l'exposition environ 200 oiseaux de belle qualité qui sont des échantillons de ce qu'ils produisent chaque printemps sous la forme de poussins d'un jour pour le bénéfice des cultivateurs désireux de se constituer des troupeaux de première qualité.

Cet exhibit, qui occupe à lui seul une bonne partie du pavillon de l'Aviculture au par de l'Exposition, a été installé avec la coopération du ministère de l'Agriculture de Québec.

M. J.-D. Barbeau, chef de la section d'Aviculture au ministère de l'Agriculture, que nous avons rencontré, a déclaré que 37 couvoirs coopératifs qui comptent la province au printemps avaient incubé 1,600,000 oeufs au cours de la dernière saison, ce qui représente un chargement de onze wagons, et qu'un million de poussins avaient été mis sur le marché. Les couvoirs coopératifs comptent aujourd'hui 1,572 membres. Les premiers furent fondés en 1931, et ils sont l'une des plus belles initiatives prises par l'honorable Adolphe Godbout, ministre de l'Agriculture, pour développer en cette province l'industrie avicole.

A SAINTS-ANGES

—M. le Dr J. A. Tardif, de Lévis, M. et Mme Maurice Tardif de Québec, Mlle Murielle et M. Claude Nadeau de Lévis, ont visité la famille Octave Tardif, dimanche.

—M. l'abbé Alzire Tardif, professeur au collège de Lévis, était dans sa famille dimanche.

—Mlle Marie-Anne Nadeau de St-Joseph, a passé quelques jours chez Mmes Alphonse Cloutier et Fernand Labbé.

—Etaient en visite chez M. Edmond Grégoire, récemment, M. et Mme Omer Grégoire de St-Joseph, Madame Alfred Vachon, de Lévis, MM. Grégoire et Luc Poulin, M. et Mme G. O. Poulin, Mlles François et Charlotte Poulin de St-Martin.

—M. Arthur Beaulieu, Mlle Thérèse Beaulieu, Mme Maurice Tardif de Québec, Mme Breton de Trois-Pistoles, de passage chez des parents.

—M. et Mme Edmond Girard, Mme Ph. Turcotte de Ste-Marie, chez Mme Vve Omer Fontaine.

—M. et Mme Edmond Grégoire, Mlles Véronique, Gertrude, Juliette et Rita Grégoire de passage à Lé-

vis récemment.
—M. et Mme Adalbert Perreault et leurs enfants, de Frampton, chez M. François Perreault.
—M. et Mme Richard Desharnais M. et Mme Hector Fleury, M. et Mme Alcide Jacques de Lawrence, Mass., M. et Mme Roméo Drouin, de Boston, Mme Vve Onésime Dumas de Vallée Jct., Mme J. T. Poulin de Ste-Marie, chez Mme Jean Grégoire lundi.

—M. et Mme Hérodias Drouin de Frampton, M. et Mme Gédéon Tardif ont visité des parents à Saint-Anselme.

A EAST-BROUGHTON

VISITEURS

M. et Mme Rosario Savoie et leur fils de Lawrence, Mass., en promenade chez M. et Mme H. Savoie et M. et Mme Al. Savoie.

—Etaient les hôtes de M. et Mme Gédéon Lessard dimanche: Mme Arthur Larose et ses filles Mlles Paulette et Olivette Larose de Mont réal, M. et Mme Wilfrid Coulombe, leurs enfants: Mlles Gertrude, Jeanne Mance, Marie-Aline, Monique Coulombe, MM. Wilfrid, Laureat et Guy Coulombe, de St-Michel de Bellechasse, M. Roméo Létourneau de Lévis, Mme P. Paquet, M. et Mme Ph. Paquet et leur fils de Thetford Mines, M. et Mme Charles Grondin et leurs enfants de Thetford Mines, Mme Alf. Champagne, M. et Mme Evang. Ferland et leurs enfants d'East-Broughton.

LA VIE ENSOLEILLÉE
début à la table

La santé florissante et la bonne apparence sont tributaires du régime alimentaire. Le menu bien équilibré fournit les matières inassimilables qui préviennent la constipation résultant du manque de fibres essentielles au régime.

La constipation ordinaire cause fréquemment des maux de tête, la perte de l'appétit et de l'énergie. Cependant, dans la plupart des cas, elle peut être corrigée d'une manière agréable et sûre, en mangeant une saveur saine.

Le Son ALL-BRAN Kellogg est un aliment naturel, pour les gens normalement constitués. Il fournit des matières inassimilables sous une forme commode et concentrée. Le Son ALL-BRAN est aussi riche en fer et en vitamines B.

Cette méthode ensoleillée n'est-elle pas préférable à l'absorption de remèdes breuvés? Deux cuillerées à soupe de Son ALL-BRAN, chaque jour, suffisent généralement, ou à chaque repas dans les cas obstinés. Si vous n'êtes pas soulagé ainsi, consultez votre médecin.

Le Son ALL-BRAN se sert comme céréale ou cuisiné. Exigez de votre épicer le carton rouge et vert. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

Vivez désormais des jours ensoleillés



Tel.: 2-0259 **Emile Boivin, Prop.**
Le Rendez-vous des gens de Beauce et de Dorchester.
— "CAFE" —
"L'AIGLE CANADIEN"
Repas réguliers à toutes heures à 0.25
CUISINE CANADIENNE
30 ST-NICHOLAS — QUEBEC.

DR L. G. PERRIN,
24 RUE DU PONT, QUEBEC
HEMORROIDES
Effacées définitivement par traitement de bureau, court, absolument sérieux, indolore, inoffensif, sans chirurgie ni électricité. Aucune interruption du travail. Cas rebelles préférés.
VARICES
et ulcères de jambes guéris sans nuire à la marche.
Aussi traitement spécial, rapide, pour fissure anale, prurit anal, (démangeaison), varicocèle, hydropocèle, et certains cas de fistule anale.

TALON! JE NE DÉTESTERAI PAS ÊTRE ENFERMÉ DANS CES VOÛTES POUR LE RESTE DE MA VISITE À QUÉBEC!

NOUS CHERCHIONS JUSTEMENT LE MOYEN DE NOUS FAIRE ENFERMER DANS CES VIEILLES VOÛTES POUR LE RESTE DE NOS VACANCES

LES VIEILLES VOÛTES BRASSERIE BOSWELL

"C'est toujours la même chose"

BIÈRES BOSWELL

CONNIVENCE SANS VERGOGNE

L'affaire Braithwaite, en dépit des explications boiteuses que le département du procureur général a tenté de fournir au public par deux de ses journaux, subsiste dans son ensemble, telle que révélée.

Braithwaite, escroc de haute envergure, a échappé au pénitencier en payant \$2,000 de frais encourus par le département du procureur général et en versant \$2,000 de dédommagement à l'une de ses victimes, fioutée de quelque vingt mille dollars.

Les accusations portées par le chef de l'Opposition provinciale n'ont pas été démolies, loin de là. Les documents cités les étaient.

Il est avéré que le département du procureur général a touché \$2,000 d'un argent qu'il savait volé.

Il est avéré que le département du procureur général a touché cet argent des mains du voleur lui-même.

Il est avéré qu'à la condition que l'escroc payât les frais encourus par le département, plus une indemnité à sa victime, il a bénéficié d'une sentence de moins de deux ans, ce qui lui permettait d'échapper au pénitencier.

Il est avéré que Me Charles Lanctôt, assistant du procureur général, a fourni à l'un des plaignants, Randall, des renseignements qui n'étaient pas conformes aux faits.

C'est en vain qu'on a dilué dans cinq colonnes de journal des bribes de vérité, qu'on a essayé d'enfourer le fond de la question sous un monceau d'explications longues et tortueuses.

Les électeurs pardonneraient probablement au département du procureur général des impairs fortuits. Mais le mal est que ces coups-là ne sont pas accidentels. Le procureur général a déclaré que ces tractations avec des criminels étaient de pratique courante et qu'il continuerait de les permettre.

Lorsqu'un procureur général en est rendu à poser en principe de gouvernement la connivence avec des bandits, il est grand temps, au nom de la saine administration de la justice, d'en changer.

(L'ILLUSTRATION du 9 août 1935)



Ecoutez l'Emission Sweet Caporal. Tous les mercredis soirs, à 8 heures.
CKAC Montréal
CHRC Québec
CHLP Montréal
CKCH Hull
CRCS Chicoutimi

CIGARETTES SWEET CAPORAL

Nous acceptons maintenant, comme série complète, 52 "Mains de Poker" portant n'importe quel numéro.

Grégoire, famille Edmond Doyon, M. l'abbé Ls-Alphonse Fortin, famille Vve J. A. Mathieu, Saint-Georges, M. et Mme Edgar Fortin, M. et Mme Albert Poulin, Québec, M. et Mme Achille Goulet, M. et Mme Philippe Lachance, Mlle Marie-Pauline Fortin, M. et Mme Josaphat Poulin, familles Fortunat et Jos. Doyon, les membres de l'A. C. J. C., Beauceville, M. et Mme H. R. Renault, Mme Jacques Belle-Isle, St-Georges, M. et Mme Edouard Poulin, St-Martin, M. le curé Lamontagne, Beauceville, M. et Mme Jos. Gagnon, St-Georges, M. et Mme J. M. Duval, Ste-Marie, (deux messes), M. et Mme Cyrille Grondin, St-Georges, M. et Mme A. S. Paquet, St-Georges.

Bouquets spirituels: M. et Mme Gédéon Poulin, M. et Mme Barney Rancourt, St-Georges, famille Honoré Baudet, Augusta Maine, Mme Amanda Poulin, Waterville, Maine, M. et Mme Majorique Morin, M. et Mme Joseph Poulin (Magloire), famille Jos. Féréol Poulin, famille Jos. Gagnon, Montréal, Mlle Marie Bernard, M. et Mme Mathias Rodrigue, famille Joseph Doyon, maçon, famille Napoléon Poulin, (Féréol), M. et Mme Emile Poulin, M. et Mme Albert Mathieu, M. Irénée Mathieu, M. et Mme Charles Rodrigue, Mme Edouard Loubier.

Affiliations de messes: M. et Mme Fernand Gousse, Mlle Elmina Gousse, Mme Vve Johnny Veilleux, famille Jos. Veilleux, M. et Mme Valère Lacroix, M. et Mme Elzéar Dion, Québec, Mme Emile Lelièvre Québec, M. et Mme A. Blais, Québec, famille Wilfrid Plante, Québec.

Télégrammes de sympathie: M. et Mme Rolland Poulin, New-York, City, M. Thomas Morin, Québec.

Sympathies: M. et Mme J. Edouard Fortin, M.A.L., M. et Mme J. Alfred Fontaine, St-Joseph de Bce. M. Louisida Poulin, M. et Mme Paul Morin, famille Siméon Paquet, St-Georges, Beauce, famille Gédéon Leclerc, M. Maurice Bolduc, famille Joseph Doyon, (Sigefroid), famille Philias Veilleux, famille Evangéliste Roy, St-Georges, M. et Mme H. Poulin, famille Ferdinand Boucher, St-Georges, famille Adélaïde Veilleux M. Gérard Veilleux, M. et Mme J. L. Jacob, St-Sébastien, M. J. L. Cléche, Vallée-Jonction, famille Godfroid Jolicoeur, M. et Mme J. A. De blois, famille Marcellin Veilleux, M. et Mme Jos. Roy, M. et Mme P. E. Bégin, famille Benoit Dussault, famille Joseph Fortier, famille Gustave Bouchard, East-Broughton, M. et Mme J. W. Lacasse, M. et Mme Paul Bégin, Mme Nap. Rodrigue, Ste-Marguerite, Sherbrooke, M. Oscar Nadeau, M. et Mme P.-Albert Bernard, M. le Dr Cyrille Pomerleau, M. et Mme Jos. E. Cloutier, M. et Mme Alphonse Laflamme, M. et Mme Elzéar Bureau, Lambton, Mme Stanislas Gagné, M. et Mme Charles Clément, Mlle Alice et Suzanne Fortin, M. et Mme Jos. P. Cloutier, M. et Mme Jean Roy (Damas), Mlle Marie Anna Rodrigue, Mlle Claire et Juliette Mathieu, famille Nap. Quirion, M. A. R. Rioux, notaire, famille Lambert Doyon, M. et Mme Jos. Poulin, M. et Mme J. G. Grégoire, Ste-Germaine, M. le Dr et Mme Dieudonné Roy, St-Ephrem, Dr A. Jolicoeur, East-Brough-

ton, Mme Edouard Loubier, M. Ls-Philippe Roy, Lévis, famille Philibert Grondin, M. et Mme S. MacDonald, Vallée-Jonction, famille Honoré Fortin, M. et Mme W. Duval, M. Joseph Veilleux, M. et Mme Frédéric Lemelin, Québec, M. et Mme J. A. Poulin, M. Jacques Veilleux, famille J. A. Grenier, M. et Mme Fernand Rodrigue, famille Gabriel Berberi, famille Fortunat Veilleux, famille J. H. Poulin, Trois-Rivières, M. Raymond Veilleux, M. Florian Doyon, M. et Mme Pierre Gagné, Waterville, Maine, M. et Mme Henri Doyon, famille Charles Denis, M. Arthur Leclerc, St-Léonard, Mlle Laura Nadeau, Mlle Laura et Madeleine Poulin, famille Alfred Veilleux, famille Théodule Drouin, St-Georges, M. et Mme L. P. Turgeon, M. J. A. Gérard Roy, Saint-Georges, M. et Mme St-Jean Peras, M. Wellie Giroux, M. et Mme Athanase Doyon, M. et Mme Ernest Veilleux, M. et Mme Charles Fortin, M. et Mme Rolland Poulin, New York, famille Cléophas Latulippe, famille Alfred Grondin, St-Georges, Mlle Hélène Fournier, famille Charles Gagné, M. et Mme Alfred Grondin, famille Jean Gagnon, Mme Vve E. Lemieux, M. Robert Lemieux, M. et Mme Joseph Mercier, M. Stanislas Lagueux, St-Joseph, M. Florian Poulin, M. et Mme Gérard Mathieu Montréal, M. et Mme Nap. Mathieu, Mme Nap. Gagné, M. Jean-Pierre Gagné, M. J. A. Maheux, Lac Etchemin, M. Aimé Boily, Beauce-Jet. M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme Gérard Roberge, M. et Mme J. W. Jolicoeur, famille Nicolas Tawel, St-Georges, Mlle Germaine Gendron, famille Ubald Rancourt, Mlle Henriette Fortin, Mlle Georgienne Fortin, M. Arthur Talbot, Mme Vve Charles Bernard, famille Toussaint Veilleux, M. Maurice Duval, famille Hormidas Bourque, famille Charles Rioux, M. Thomas Bolduc, Mlle Thomas Bolduc, M. et Mme J. P. Fontaine, M. et Mme Alfred Duval, M. et Mme Jos. Doyon, famille Charles Paré, famille Théodore Poulin, maçon, M. et Mme Dominique Poulin, M. et Mme Pierre Mathieu, Mlle Dorilda Bureau, Mlle Mimi Picard, Québec, M. et Mme François Fortin, Mme Vve Mathias Lacombe, M. et Mme Maurice Grondin, M. et Mme

René Bisson, St-Henri, M. et Mme Josaphat Genest, M. et Mme Josaphat Quirion, Mme Vve Jobin, M. et Mme Odilon Nadeau, famille Majorique Gilbert, Mme Ernest Mathieu, St-Ephrem, famille Cyprien Roy, Mlle Suzette Picard, Québec, Mme Alexandre Bernard, famille Gédéon Thibodeau, M. Patrick Doyon, famille Georges Poulin, M. le Dr L. P. Gagnon, St-Georges, M. et Mme Wilfrid Provençal, famille Jos. Hémond, Mme Honorius Grondin, St-Georges, famille Jos. Nadeau, M. Donat Drouin, St-Georges, Mlle Anita Nadeau, Mlle Gilberte Nadeau, M. La-Pierre Fortin, Mlle Jeanne Jolicoeur, St-Evariste, M. Michel Berberi, St-Ephrem, Mlle Véronique et Bernadette Bolduc, Mlle Joséphine Bolduc, M. et Mme Cléophas Veilleux, M. et Mme Pierre Quirion, M. et Mme Arthur Bisson, M. David Quirion, Mlle George, Lucienne et Hélène Poulin, M. et Mme Jos. Fortin, M. Jos. Charpentier, Mme J. L. Gagnon, Québec, famille Audet, St-Malachie, famille L. P. Landry, Ste-Hénédine, M. Linière Giguère, Ste-Marie, M. et Mme L. A. Grondin, M. et Mme Adolphe Veilleux, St-Georges, famille Paul Giroux, M. et Mme Jos. Gagnon, St-Joseph, M. et Mme J. E. Landry, Mlle Marguerite Pomerleau, Mlle Henriette Veilleux, M. le Dr et Mme J. A. Paré, M. et Mme John Bourdage, M. Clermont Veilleux, famille J. E. Ouellet, M. et Mme Léonce Doyon, St-Joseph, M. Fernand Poulin, M. et Mme P. Rodrigue, Montréal, M. et Mme Georges Poulin, M. et Mme Omer Mathieu, Waterville, Maine, M. et Mme Edouard Poulin, Beauce-Jonction, famille P. D. Tanguay, Lac Frontière, Mme Guy Fortin, M. et Mme Alfred Lessard, M. et Mme Gaudias Bolduc, M. et madame Albert Mathieu, Mlle Donald Duval, M. et Mme Alcide Breton, Ste-Germaine, Mlle Diana Gendron, famille François Bolduc, M. et Mme Elzéar Bernard, famille Ernest Grondin, famille Fortunat Fortin, M. Patrick Veilleux, M. et Mme Léo Guimont, famille F. X. Vaillancourt, Robertsonville, M. Henri-Louis Busque, M. Dominique Busque, M. Philippe Bolduc, Waterville, Maine, famille Caus Roy, famille Valère Clou-

tier, M. Yvon Tanguay, Lac Frontière, famille Alfred Loubier, M. Eustache Allen, Ste-Aurèle, M. et Mme John Neil, Québec, M. et Mme L. P. Thivierge, Québec, M. et Mme P. E. Asselin, Québec, Mlle C. Du-nas, Inst., Mme Joachim Allen, Ste-Aurèle, Mlle Jeannette Leclerc, Ste-Germaine.

Lisez notre journal.

A VENDRE

Un moulin à coudre pour tailleur n'ayant pas servi, à vendre à bon marché. Moulin avec moteur électrique, le tout en parfait ordre.

S'adresser à:
ERNEST CARETTE
Ste-Marie, Bce.



BONNES VALEURS

LES PNEUS SPEEDWAY
faits par Goodyear



Garantis contre les hasards de route

Dimension 30 x 3 1/2	\$4.75	Dimension 4.75 x 19	\$7.35
Dimension 4.40 x 21	\$6.05	Dimension 5.00 x 19	\$8.00
Dimension 4.50 x 21	\$6.60	Dimension 5.00 x 20	\$8.05

Autres dimensions à prix également bas
Généreuse remise sur vos vieux pneus

LEOPOLD BILODEAU

SAINT-MARIE, Cte. Beauce, — P. Q.

FEU MADAME ODILON POULIN

Nous donnons ci-dessous une liste complète des témoignages de sympathie déposés sur la tombe de feu Madame Odilon Poulin.

Grand'messes: M. Marcel Poulin, M. et Mme Dr Armand Beauchesne, les employés de la Banque Can. Nationale, M. et Mme Lucien Plante, Québec, les Employés de la Manufacture, Beauceville, Dr J. H. Desrochers et le Conseil de Beauceville Est, les employés de Dominion Fish et Fruit, Québec, (deux messes g.), Mlle Germaine, Marthe et Berthe Poulin, M. Rolland Poulin, (deux messes), New-York, Dominion Fish et Fruit, Québec.

Offrandes et messes privilégiées: M. et Mme J. Edouard Fortin, M. A. L., (deux messes), M. et Mme Dr Elie Turgeon, Québec, Mlle Yvonne Nadeau, G. M., Beauceville, Mme Léon Noël de Tilly, Québec, Mme Emile Poulin, Québec, M. et Mme Séraphin Bolduc, M. et Mme Ls-Georges Demers, Québec, (deux messes), Mlle Gertrude Proulx, Québec, M. et Mme Jos.-Henri Lachance, M. et Mme Jos. Godbout, St-Georges, M. et Mme Alfred Fortin, M. et Mme Charles Desrochers, St-Georges, M. et Mme Louis Mathieu, Dominion Fish et Fruit, Québec, (deux messes), M. Henri Doyon, (deux messes), M. Frédéric Veilleux, M. Lauréat Fortin, M. et Mme Cléophas



Ils sont heureux!
Leur avenir sauve-
gardé par une
police de Rente de
Retraite dans la

COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
CROWN
LIFE

Consultez l'Agent de la Crown Life
Succursale de Sherbrooke:
Edifice Skinner
G. LEBEL, Agent Général,
Ste-Marie, Cte Beauce, P.Q.
J. ALCLIDE VIDAL, C.L.U.
Gérant, Division de Sherbrooke.
LOUIS BOUVIER,
Surintendant Provincial

Les Lithinés du Dr Gustin

PROCURENT ECONOMIQUEMENT LA MEILLEURE
EAU DE TABLE ET DE REGIME
Alcaline — Lithinée — Pétillante — Digestive
SONT TRES EFFICACES CONTRE

Acide Urique, Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie,
de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin
Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants
pour 12 grosses bouteilles d'un litre.

Franco par poste 56 cents sur réception du prix.

En vente dans toutes les pharmacies
La CIE Canadienne des Agences Modernes. 6614 Delormier.
MONTREAL

LES PREMIERS FABRICANTS DE PEINTURES annoncent une DIMINUTION DE PRIX

Peinture Domestique de Première Qualité

Maintenant

\$3.75

le gallon
\$1 la pinte

LA QUALITE RESTE LA MEME - - SEUL LE PRIX EST CHANGE

Commençant aujourd'hui, les peintures domestiques de première qualité, fabriquées et vendues par les compagnies contresignées, subiront une baisse de prix de \$4.65 à \$3.75 le gallon. Aucun changement dans les conditions de marché, ni dans le coût de fabrication est responsable pour cette démarche. Mais nous croyons répondre au besoin urgent pour une action qui permettra aux propriétaires d'obtenir les peintures de première qualité au plus bas prix possible, sans sacrifice de qualité.

Des milliers de propriétaires par tout le pays ont été forcés à remettre une peinture très nécessaire. Des milliers se sont laissés tenter par des prix "d'occasion" et ont employé des peintures inférieures n'ayant que très peu — même aucune valeur protectrice. Nous voulons vous offrir les avantages qu'assure l'emploi des peintures de première qualité exclusivement et nous sommes confiants que cette baisse considérable, maintenant annoncée, est le moyen le plus pratique d'atteindre notre but.

CETTE ACTION EST NOTRE PART VERS LE RETABLISSEMENT NATIONAL

THE CANADA PAINT CO., Limited	- - -	La Peinture "Canada Paint"
THE INTERNATIONAL VARNISH CO., Limited	- - -	La Peinture "Elastica"
PILKINGTON BROTHERS (Canada) Limited	- - -	
THE MARTIN-SENOUR CO., Limited	- - -	La Peinture "100% Pure"
THE SHERWIN-WILLIAMS CO., of Canada, Limited	- - -	La Peinture "SWP"

Les AMITIÉS LITTÉRAIRES

"VIVRE EN S'AIMANT POUR GRANDIR"

SOIR D'AUTOMNE

Cet âcre et violent parfum de feuilles mortes
Qui s'infiltre en mon être et me fait frissonner
D'un émoi si profond, et semble façonner
D'une virile main les rêves que je porte;

Ce vent lent et plaintif qui s'attarde et m'apporte
En tournolements légers un pétale fané...
Ce vent qui fait surgir en mon cœur étonné
Des espoirs, des tourments d'une nouvelle sorte;

Cette langueur dans l'air, en moi, ce chant qui meurt,
Cette étoile, fuyant sans secousse et sans heurt,
Qui sombre à l'horizon, évanescence flamme,

Ce n'est pas seulement du bel été qui part
Le long et passionné baiser qu'il donne à l'âme:
C'est, dans le ciel d'automne, un peu d'amour épars.
RAPHAËLLE-Berthe GUERTIN.

(Extrait de CONFIDENCES, un très beau volume de
128 pages, en vente chez l'auteur, 803 Duluth E., Mont-
réal: \$0.75 l'exemplaire ou par l'entremise de Les Amitiés
Littéraires. Par la Poste: \$0.80)

LE COURRIER DE REJANE

*C'est l'heure exquise où sans bouger,
Il est question de voyager. (Franc-Nohain)*

(Sous cette rubrique, la directrice
de la page répondra avec esprit d'im-
partialité, une bienveillance aussi
sincère que désintéressée, à toutes
communications adressées comme
suit: LES AMITIÉS LITTÉRAIRES,
B. P. 184, Haute-Ville, Qué-
bec.)

VIVIANE. — Ma "pensée" s'était
à peine mise en chemin... que la
votre, par voie bleue, m'arrivait...
fervente et harmonieuse, si sympa-
thique et si bonne... Mon "étoile
réchauffante" devient chaque jour
plus précieuse... Puis-je-elle se
tenir dignement à la hauteur de sa
mission! La douleur fait les âmes
plus grandes et plus fortes... mais
combien ne devons-nous pas admi-
rer celle qui ayant eu "sa part" ac-
cepte courageusement le "surplus"
parce que sa générosité voudrait
toujours avoir davantage à donner
à ceux qui régulièrement, lui de-
mandent: compréhension, appui et
consolation. Les souhaits que vous
faites en faveur de ma santé me
sont d'autant plus précieux que je
comprends... la ferveur et la sin-
cérité qui les animent; sachant per-
fèctement tout l'héroïsme qu'il y a
à quelquefois dans la sourde y a
la "reine" du Salon Bleu... Le La-
Fontaine de Perrette nous laisse sur
une note assez démoraleuse... mais
il n'est pas dit que cette en-
thousiaste enfant ne fit pas d'au-
tres projets, la déconvenue du pot
de lait, oubliée... Je ne veux pas
fermer mon âme à des espoirs qui
me souriaient si chèrement... Je
vous laisse mais ne vous quitte pas.
Que mon sourire vous parle d'espoir
et d'amitié.

SULLY TRISTANE. — Avec une
grâce ingénieuse de femme-enfant,
d'artiste et de philosophe, vous é-
mettez des vérités touchantes et
bien profondes... pour votre âge,
Sully. Je suis encore sous le charme
de votre talent de "diseuse" qui,
sans se départir du calme lui fai-
sant un si joli "naturel", énonce de
riantes impressions, brode les au-
tres, sans cependant se leurrer. Il
y a là miamie... quelque chose qui
pèse lourd à votre petit cœur... que
ni les contes, ni les poèmes n'allè-
gent... Le mal n'est toutefois pas
sans remède, n'est-ce pas?... Tout
ce que vous lui dites de ceux qui lui
sont justement "chers", fait "bon"
au cœur de Réjane. Petite amie,
ce n'est pas toujours parmi ceux qui
se prétendent "les bons" que l'on
découvre "les meilleurs"... Merci
pour votre empressement à vous
rendre à mon désir, et revenez sou-
vent, sans tenir compte des tours;
vous comprenez?... Je vous sou-
ris amicalement.

SOLEIL DE MINUIT. — Il est de
certains bonheurs comme des mer-
veilleuses splendeurs des crépuscu-
les d'automne. Le soleil qui va
bientôt disparaître, incendie tout le
couchant de ses pourpres reflets é-

blouissants... C'est beau, c'est
grand, c'est inexprimable... mais
combien fugitif! Nos lèvres n'ont
pas eu le temps de dire leur ravi-
sement, que tout a disparu... La
fraîcheur descend sur nous; la nuit
se fait... avec ses brumes et ses
ombres... Mais, celui dont le pseu-
donyme charmant évoque le soleil
à minuit, ne doit pas aimer "le noir".
Sa plume trempée dans le fluide de
la reconnaissance, d'un faisceau lu-
mineux inonde le champ du souve-
nir, d'une douce clarté. En retour
de telle délicatesse, je vous désire,
cher camarade, mille "bonnes choses"
et vous dis amicalement: A
bientôt.

RACHEL. — Je vous envie de pou-
voir organiser, à votre guise, une
charmante "petite vie", à tous les
points de vue, fort intéressante...
Qu'ils sont heureux les amis de pré-
dilection, et comme j'aimerais es-
pérer le plaisir de vous faire de
temps à autre, de "précieuses visi-
tes"... Ce qu'il doit faire bon chez
vous! Mon affection éprouve des é-
motions très douces à vous suivre
dans vos piquantes et fantaisistes
randonnées, et rien de ce qui vous
est agréable, ne saurait m'ennuyer!
Pour votre information et celle de
tous les correspondants, le courrier
est fermé après réception des ma-
tières postales du samedi matin;
c'est-à-dire que les lettres sont ré-
pondues, mais pour bien des rai-
sons, je ne puis toujours assurer la
publication des Propos Intimes, pour
la première semaine suivante. De
toutes façons, je m'applique à pla-
ire à tous. Revenez souvent Rachel.
à plus d'un titre, vous m'êtes pré-
cieusement chère... et celui d'an-
cienne concitoyenne... aurait cer-
tes, sa valeur!!

JEAN DU NIL. — Je vous suis sin-
cèrement reconnaissant de votre
application à me faire, dans toute
la mesure de vos pouvoirs, la tâche
aussi agréable que possible. J'ap-
précie aussi votre docilité à l'en-
droit de mes petits "caprices"
bien féminins... quoique légitimes,
en quelque sorte... "Allez donc es-
sayer de convaincre une femme que
"ses motifs" ne sont pas essentielle-
ment d'ordre logique!" direz-vous
en souriant sous cape, tout en pré-
parant quelque spirituelle revanche.
Acceptez en amitié, un acompte
sur ce que je vous dois.

CASABLANCA. — Quelle charman-
te et délicieuse petite âme vibre en-
tre les lignes de la lettre qui vous
porte les séduisantes couleurs. Il
m'est doux de me sentir l'objet d'une
tendresse aussi vive et aussi pro-
fonde, vous savez un gré infini de
vos excellentes dispositions à lire
et à relire le courrier avec des yeux
deux fois "grand ouverts"... pour
bien saisir tout ce que Réjane dit et
ce qu'elle laisse sous-entendre entre
les lignes. Puisque cette intime com-
munion d'âme avec l'humble direc-

trice, ne vous procurer que joies, lu-
mières et consolations, sans un
"rien" de décevant qui pourrait as-
sombriir ce qui nous est également
cher. Il n'y a rien en vous qui pour-
rait ne pas me sembler très intéres-
sant... Allez-y tout à l'aise, Casa-
blanca. Mais, je vous en prie, pour-
quoi voulez-vous m'être inférieure?
Rien ne motive cette opinion... Tou-
te femme délicate et cultivée a une
essence de supériorité, un charme
qui lui est propre. Cela se devine,
mais ne se compare pas... A notre
amical foyer, je vous souhaite
longue et heureuse vie, aux couleurs
de fête dont nous nous parons pour
vous accueillir.

PETITE MAMAN. — Pour pallier
au deuil immense que, depuis ma
petite enfance, je porte lourdement
dans mon cœur, voilà que la soli-
citude de mes chères courriéristes
me dote de deux "mamans"... Ma
"grande maman, par le cœur", et
une délicieuse "Petite Maman".

Comme c'est bon vous souhaiter la
bienvenue aux Amitiés Littéraires,
et de combien me voilà redevable
envers cette charmante "Jeannine".
Quoique vous disiez, je ne crois pas
que nous soyons "étrangères". J'i-
gnore, si c'est la même, mais à di-
fférents courriers, il y a deux ou
trois ans, j'ai rencontré une "Petite
Maman" avec qui, je n'ai pas eu
le plaisir de faire intime connais-
sance, mais dont "je me souviens".
Petite Maman que nous soyons d'an-
ciennes "soeurnettes" ou de toutes
nouvelles "amies", vous n'êtes pas
moins celle qui doit sentir que je
l'aime déjà beaucoup...

YETTA D'AYLIS. — Votre douce
confiance me plaît beaucoup, petite
amie que je suis de plus en plus
fière de qualifier ainsi... Cette é-
tre sombre et moine qui s'installe
déjà en reine et maîtresse, pour-
chassant les beaux jours ensoléil-
lés, maintenant rares et courts, a
cela de bon qu'elle facilite heureu-
sement les relations épistolaires,
littéraires, etc. aux couleurs de ten-
dre amitié. Je vous félicite de vou-
loir en prendre davantage, Yetta,
mon cœur ainsi que mes humbles
connaissances sont toujours à vo-
tre disposition pour vous encoura-
ger, et vous seconder sur la voie,
par excellence, riche et féconde de
joies aussi bonnes que variées...
Pourquoi douter que je ne vous ren-
de avec usure les bons sentiments
que vous m'avez témoignés?... Un mot
personnel donnera la main à des
projets qui me sourient. A bientôt,
petite amie. Ralliez-vous nombre de
vos concitoyennes et concitoyens, ce
me sera toujours un bonheur de les
accueillir.

L'AMI DES ROSES. — Comment
allez-vous, cher ami? Je veux croi-
re que les suites de vos débuts sur
le plancher — des danses carrées,
comportent plus d'envie de répéter
que de sensations de courbatures...
Je vous serais obligé de redire mon
amical bonjour aux "heureux jubi-
laires", et mes affectueuses tendres-
ses aux "jolies fleurs" si précieuses-
ment décoratives de la fête, avec
une douceur toute particulière pour
la blonde petite "Gisèle", blanche
portuse d'une abondance de déli-
cates tiges parfumées... Les fleurs
et les toilettes gracieuses vont se
faner; mais puissent ces âmes char-
mantes, toujours former, sous l'é-
gide protectrice du prometteur ga-
lant frêrot, gerbe aussi ravissante
pour le cœur de leurs distingués
parents, qu'elle l'était à nos yeux
émus, ce cher soir-là... Dans un
tel décor, votre pseudonyme prend
un charme touchant; à tous les
points de vue, enviablement signi-
ficatif. Amicalement à bientôt.

RENNELLE MYSTERIEUSE. — Vos
douces espérances qui répondent à
un cher désir de mon cœur vont
trouver tout de suite, pleine et en-
tière réalisation. Puis-je-elle en être
ainsi de toutes celles qui, dans vo-
tre âme sensible et affectueuse,
viennent, sous notre égide amicalement
bienfaisante, voir le jour! La joie
confiante est une douceur qui se
transmet très vite, et les sentiments
avec lesquels je vous souhaite la
bienvenue aux Amitiés Littéraires,
ne sont pas moins radieux, ni moins
tendres que ceux qui animaient vo-
tre plume, auteur d'une petite let-
tre tout à fait charmante. Je vous
remercie sincèrement de vos en-
vois qui de par leur nature sont
soumis à une publication systéma-
tique. L'un des poèmes surtout, té-
moigne d'un goût très délicat, di-
gnes d'admiration, Renelle. Je vous
fais affectueusement, une belle pla-

— PROPOS INTIMES —

(Sous ce titre les amateurs de
correspondance pourront échanger
des impressions, des idées d'inté-
rêt général, etc... sans oublier tou-
tefois que les sujets trop person-
nels, les longueurs exagérées sont
toujours de mauvais goût dans les
colonnes de ce genre.)

PASCALLE FRANCE. — Et moi!
Il m'est bien doux de vous voir à
mes côtés, toujours, comme une pe-
tite sœur délicate et prévenante.
Aux Amitiés Littéraires, oui, ce
sera "un vrai plaisir à part" de se
retrouver.

GHISLAINE D'OMBRAÏ. — Vous
êtes mystérieuse, Ghislaine, mais
je devine ou vous m'avez dénichée.
Je suis heureuse de vous tendre la
main amicalement.

DONA DEL CARPIO. — Nos
pensées se sont rencontrées: n'est-
ce pas charmant, cette télépathie
qui nous a attirés l'une vers l'autre?
Au plaisir.

PETIT SPHINX, ENIGME, CZAR-
DAS, MARGARITA. — Bonjour
mes amies: n'est-ce pas qu'il fait
bon "vivre en s'aimant pour grandir"
?

L'AMI DES ROSES. — Si vous
aimez les roses, vous aimez les fem-
mes... Aimez-vous encore les roses
quand leurs épines vous ensanglan-
tent les doigts?... et les femmes
lorsque leur indifférence vous meur-
trit le cœur?...

VIVIANE

RACHEL. — Si toutes les petites
juives étaient aussi gentilles que
vous, nous ne murmurerions jamais,
nous les Canadiens, contre les gens
de votre race... Mais d'autre part,
aux "Amitiés Littéraires", la riva-
lité de race n'existe point... tou-
chez et tous y sont amis. C'est dire
que Rachel y sera reçue au même
titre que tous les Coureurs des
Bois, de la paroisse et du pays, hu-
miliés... Mais non, rassurez-vous,
chère amie, je n'ai aucunement vo-
lonté de vous enlever... et pour cause... mes
idées sur la femme... (ah la fem-
me... quelle côte (!) mes amis!!)
Il y a erreur quelque part, c'est
bien l'ami Jacques, et non votre
humble serviteur qui s'est permis
ce "poulet"... Je vais sûrement y
aller de mon petit mot, moi aussi...
et j'espère bien que vous ferez de
même, charmante petite fille de Ju-
dée... Vous m'avez lu "Sous la
Lampe"? oh! oh!, vos remercie-
ments me sont d'autant plus sen-
sibles alors!... mais entre nous, je
n'ai fait que rendre justice à ce
petit être exquis... si courageux et
si mal compris... qu'est la jeune
fille moderne. Je regrette n'avoir
pu faire une étude plus élaborée du
sujet... A très bientôt, Rachel.

BEBE ROSE. — Charmant Bébé
au grand cœur généreux et tendre.
On n'entend pas souvent parler de
vous... C'est vrai que la belle sai-
son qui s'achève, n'était guère pro-
pice aux débats épistolaires... mais
avec la froide saison, je compte que
nous ferons "marche double" pour
repréhender le temps perdu. J'ai hâte
de vous lire en ce milieu, et vous
félicite en passant pour le prix dé-
croché au concours. Oh! oh! voilà
un "bébé" qui promet... Le pre-
mier prix, ce n'est pas mal du tout,
hein! les amis, pour un "rosé pou-
pon" que nous allons bien dorloter
et caresser hum!... afin qu'il trou-
ve la vie bien douce aux "Amitiés
Littéraires". A quand donc votre
premier billet? Mes amitiés aux
amis de S...

AMOUREUSE AUX YEUX
NOIRS. — Comment allez-vous, chère
amie? Il y a bien longtemps que
je n'ai eu de vos nouvelles. Je vous
espère en parfaite santé, et j'espè-
re aussi que l'opération dernière a
bien réussi. J'ai bien hâte de voir
la "merveille". Quand viendrez-vous
nous voir et jaser ici à la bonne
franquette, comme jadis... Mes a-
mitiés à A...

DONA DEL CARPIO. — Agréa-
ble surprise, le mot exact? Mais
oui! n'en doutez pas. Il y a long-
temps que nous proposons un voya-
ge dans vos parages si accueillants,
mais à la dernière minute, il sur-
vient toujours quelque chose pour
contrarier nos projets. Je vais
vous écrire tel que désiré, à la pre-
mière minute libre. Je me rappelle
ce, que vous allez occuper réguliè-
rement, n'est-ce pas? Je vous in-
clus dans un sourire, toute mon a-
mitié.

REJANE D'ARLY.

au bon souvenir de toutes. Rasse-
rez-vous, malgré les apparences con-
traires, je n'oublie pas. J'espère que
vous serez en bonne santé et compte
vous lire très bientôt. Toujours le
même

COUREUR DES BOIS

SOLEIL DE MINUIT. — Je suis
très heureux de vous rencontrer aux
"Amitiés Littéraires"; ce n'est pas
trop tôt, n'est-ce pas?... J'ose sup-
poser que votre silence devait être
de ceux auxquels on trouve une cer-
taine éloquence... C'est ce que nous
dit toujours un certain "Mendiant
d'Amour", lorsqu'il se fait atten-
dre. C'est une manière tout de mé-
me d'excuser un retard. Ma santé,
mais elle est, toujours bonne. Si je
lis entre les lignes, je comprends
vos allusions, mais entre la fatigue
et la maladie, il y a une grande dif-
férence, voyez-vous! J'espère qu'à
mon prochain voyage, je pourrai
figurer d'une manière plus intéres-
sante, mais il ne faudrait pas me
voir à "minuit"... Réjane pourrait
vous en dire quelque chose. J'espè-
re que vous viendrez souvent aux
"Amitiés Littéraires" ou nous vous
attendions depuis longtemps... bien
que les billets de Réjane à interval-
les assez réguliers, témoignaient de
votre fidélité à donner des nouvel-
les... A bientôt, ami.

LUTIN BLEU. — Pour un mo-
ment, je voudrais bien me voir un
étudiant d'Ar... J'aurais le bon-
heur de voir notre "cher Lutin".

JEAN DU NIL.

REJANE. — Introduite comme
par enchantement, au beau milieu
de ce jardin littéraire, je suis heu-
reuse de vous offrir mes premiè-
res lignes, Réjane... avec aussi
toute ma gratitude pour ce geste
de votre part qui me fit aussitôt,
une amie de votre courrier. J'igno-
rais tout de vous, à l'heure encore
humiliée... Mais non, rassurez-vous,
votre journal m'est arrivé, douce
intrigue de "Jeannine" qui m'ap-
porte votre si bon accueil, et un
coin de paix pour abri à nos assis-
tudes. J'y viendrai souvent, c'est
sûr... Que Dieu fasse vos jours
sereins et doux.

JEANNINE DES BLES. — Je sa-
vais, depuis toujours, la ferveur
que vous mettez dans vos sympathi-
ques affections... votre délicatesse
à mon égard vient de me le chuchot-
ter au cœur, encore une fois! Vous
m'avez fait un grand plaisir, Jean-
nine, et j'en suis touchée... Vous
avez mon constant souvenir.

PETITE MAMAN

JEAN DU NIL. — C'est ça "ap-
prenez-moi des mots d'amour", il
fait si bon près de vous que "le
bonheur n'est plus qu'un rêve quand
je ne suis plus dans vos bras". Oh
comme j'aimerais vivre une heure
près de vous, seulement "papa n'a
pas voulu, et maman non plus".
Mais "c'est pas la peine" de s'en
faire, "dans le p'tit café du coin",
nous ferons "le plus joli rêve" "in
the middle of a kiss". "Le soir,
quand on est deux", "on ne lutte
pas contre l'amour"... alors,
m'sieu, prenez-moi et gardez-moi"
... et je serai sage comme une im-
mage. "Sans vous connaître, et sans
vous voir, du fond du cœur, je vous
dis: "Aurevoir".

SOLEIL DE MINUIT. — Comme
c'est gentil à vous de nous offrir
vos plus sincères pensées, moi qui
croisais que vous les aviez adres-
sées toutes à Madame la Lune...
J'en aurais été jalouse, vous savez,
et dans ce temps-là, ah dans ce
temps-là... mais au fait, je ne sais
pas ce que je ferais; j'ignore les
scènes de jalousie! Tiens, cela me
fait songer à une question: "La ja-
lousie, est-elle nécessaire à l'a-
mour?"

COUREUR DES BOIS. — En voi-
là encore un autre endroit fashio-
nable pour nous retrouver! C'est gen-
til, n'est-ce pas, des rendez-vous?
On dit que c'est délicieux au clair
de lune... d'autres préfèrent, par-
rait-il, un soleil resplendissant...
Dites-moi, ou vont vos préférences?
Curieuse?... Il faut s'attendre à
tout avec une petite fille... A tan-
tôt!

COLLEEN et BELLE AU BOIS-
DORMANT. — Déjà les longues
soirées s'amènent... Quoi de plus
accueillant que ce nouveau coin qui
nous invite à nous réchauffer au
doux soleil de l'amitié. Puisse-
nous vous retrouver ici, bientôt...
Mes amitiés.

"Le secret du bonheur ne résulte pas essentiellement
des circonstances et des faits qui sont notre vie; il est
plutôt en nous-mêmes: avant tout basé sur l'enrichis-
sement progressif de notre personnalité."

Réjane D'Arly.

DISSERTATIONS AMICALES

Sujets à l'ordre du jour.

1—Appréciations du nouveau cour-
rier. (Ceux qui n'ont pu participer
au concours, mais qui désirent quand
même exprimer des opinions, sont
les bienvenus.) (Réjane D'Arly.)

2—Des chances problématiques
de bonheur dans le mariage sous les
circonstances d'aujourd'hui. (Jac-
ques de Sérigny.)

3—Impressions sur les chances de
bonheur ou de malheur dans un ma-
riage entre personnes de nationalité
et de religion différentes. (Donna
Del Carpio.)

4—La jalousie est-elle nécessaire
à l'amour? (Sully Tristane)

un autre sujet S.V.P.

JEAN DU NIL.

A TOUS. — Qui répondra au ti-
mide, mais affectueux bonjour de
RENNELLE MYSTERIEUSE

VIVIANE. — Grâce à l'amabilité
d'une amie qui, l'an dernier, me pas-
sait votre journal, j'ai chez-moi une
jolie collection de "Salons Bleus".
Dirigez-vous encore cette page?
Connaissez-vous la mienne? J'ai-
mais vos gentilles chroniques, Vi-
viane, et je suis touchée que vous
ayez pensé à moi dans vos Propos
Intimes. Confraternelles amitiés.

DONA DEL CARPIO. — Et moi
aussi, j'ai entendu parler de vous à
maintes reprises et il y a longtemps
que je connais votre pseudonyme.
Oui, j'irai à vous, et vous rendrai
sans difficulté votre amitié, mais je
compte bien aussi sur une et plu-
sieurs visites Sous le Rond de ma
Lampe, ce qui ne nous empêchera
pas de nous rencontrer ici quand
même.

PAPILLON-BLEU. — Bonjour,
mon petit Papillon aux ailes Bleues.
Puisque vous ne recevez pas l'autre
journal, et que vous lisez les Amitiés
Littéraires de notre gentille Ré-
jane, je ne puis m'empêcher de pas-
ser ici sans vous dire un mot d'ami-
tié en attendant de répondre à vo-
tre lettre. Je vous aime toujours et
je n'oublie pas de prier pour vous.

A TOUS. — Un sourire amical à
tous les amis de Réjane, et spéciale-
ment à mes gens de Sous la Lampe
et du Coin du Feu qui viennent ici.
MARILIS.

CHERE VIEILLE CHOSE. — Je
suis très content de vous retrouver
ici. Ce que nous allons nous y amu-
ser! Au fait, je vous félicite pour
votre succès remporté au concours.
Vous m'avez devancé, moi qui com-
ptais remporter le deuxième prix, au
moins. Ah! si cela avait été des
confitures... j'aurais sans doute
couru plus fort!!!

PETIT SPHINX. — Faire la chas-
se au sphinx! Je ne demande pas
mieux... mais avec quelles armes
cela se chasse-t-il? Vous pourriez
peut-être me renseigner, petite es-
piègle qui me proposez une entre-
prise aussi ardue... C'est que je ne
voudrais pas revenir "bredouille"...
Amicalement.

JEANNINE DES BLES. — Il me
fait plaisir de vous retrouver en ce
milieu. Je vous remercie de votre
aimable invitation. Nous vous cau-
serons une surprise en ce genre,
mais n'oubliez pas que si "l'homme
propose... J'espère que votre santé
est toujours bonne et que vous
aimez toujours votre coquet coin de
pays. Venez me faire la causerie.
COUREUR DES BOIS.

A SAINT-MALACHIE

—Mme Arthur Fauchon de Thet-
ford Mines, a visité des parents ici
récemment. A cette occasion eut
lieu une réunion intime de parents
et d'amis.

—Mlle G. Deblois de Frampton a
passé quelques jours ici.
—M. Lionel Gosselin professeur
est retourné à son poste à Chandler
Co. Gaspé, où il dirige l'Ecole Su-
périeure de garçons.

SAINT-MARTIN

—Mlle Françoise Poulin était de
passage à Ste-Marie, dimanche, à
l'occasion de la réunion annuelle de
l'Amicale Notre-Dame des Croisa-
des.

Lisez notre journal.

ACTIVITES DE LA LIGUE DE MORALITE PUBLIQUE

Le 26 juillet dernier, Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, publiait une lettre pastorale sur laquelle il rapela tous les conseils de ses prédécesseurs sur le trône épiscopal de Québec en matière de mœurs électorales.

Et Son Eminence ajoutait ceci: "Toutes les honnêtes gens devraient lutter contre la honteuse corruption des mœurs électorales et la vétille des votes qui se pratiquent au mépris des règles fondamentales de la conscience."

Cet appel de notre vénéré Cardinal n'est pas resté vain, car des hommes intègres et dévoués, absolument en dehors de tout mouvement politique, ont décidé de s'unir pour travailler au bannissement de la mesure propre à avilir le sentiment de l'honneur chez nos concitoyens.

Le moyen le plus efficace qui soit pour redonner à l'acte du voter le caractère sacré qu'il doit avoir est, sans contredit, l'engagement solennel de l'électeur, qui, par sa signature apposée à une requête, promet de s'en rapporter uniquement à sa conscience lorsqu'il s'agira pour lui de poser un geste aussi auguste. Quelques paroisses de Québec ont lancé le mouvement dimanche, le

25 août. Dans la seule paroisse de St-Charles de Limoilou, 250 signatures sont venues affirmer leur intention bien nette de voter honnêtement, sans le concours de tous les moyens propres à détourner leur intention.

C'est un succès complet, car ce chiffre de 2500 est le total de la population adulte de la paroisse.

Le mouvement de signatures paraît devoir s'implifier, car de tous les coins de la province, on s'intéresse à cette campagne.

La Ligue de Moralité Publique qui a ses quartiers au No 105, rue Ste-Anne, Québec, offre des formulaires à prix modiques: 15 sous la douzaine ou un dollar le cent, franc de port.

L'ensemble des requêtes remplies doivent revenir au centre. Lorsque la campagne sera terminée, les officiers de la Ligue iront déposer le tout aux pieds de Son Eminence en témoignage d'estime.

Voici le texte de l'engagement que peut signer tout électeur ou électrice:

"Nous soussignés, catholiques et Canadiens français, pour la gloire de Dieu, l'honneur de notre sainte religion et le bien de notre patrie, voulons, conformément à la demande de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, o.m.i., dans sa lettre en date du 26 juillet 1935, nous "LIGUER CONTRE LA HONTEUSE CORRUPTION DES MOEURS ELECTORALES ET LA VENALITE DES

Les Papiers à Mouches WILSON'S FLY PADS

TUENT REELLEMENT

Un papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant 2 ou 3 semaines. 3 papiers dans chaque paquet. Pas d'arrosage, de viscosité et de mauvaise odeur. En vente dans les Pharmacies, les Epicerie et les Magasins Généraux.

10 CENTS LE PAQUET POURQUOI PAYER PLUS? The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

VOTES QUI SE PRATIQUENT AU MEPRIS DES REGLES FONDAMENTALES DE LA CONSCIENCE.

En conséquence, comme témoignage public de cette volonté, nous nous engageons sur notre honneur de catholiques et de citoyens:

1—A assurer et à respecter dans chaque électeur la liberté absolue du vote, et à empêcher dans toute la mesure du possible les moyens malhonnêtes de l'influencer;

2—A empêcher de toutes nos forces comme de "graves attentats à la justice, du moins à la charité", tant dans les discours publics que dans les écrits électoraux, les calomnies, médisances et révélations indiscrettes de choses qui tiennent à la vie privée, contre les candidats ou les voteurs;

3—A dénoncer et à empêcher de toutes nos forces comme une "trahison contre le bien public", comme une faute grave contre la dignité humaine et la Majesté divine, toute tentative d'acheter les votes avec de l'argent, des promesses, de l'alcool, des parjures, etc.

4—A réciter, chaque jour, un "Pater", un "Ave" et l'invocation "St-Jean-Baptiste, patron des Canadiens français, priez pour nous", afin d'obtenir du Ciel des gouvernements sincèrement dévoués au bien moral, social et économique de notre peuple.

Et nous avons signé.

A LOUER

Beau logement à louer dans le centre du village.

S'adresser à: —

M. ERNEST CARETTE, Ste-Marie, Bce.

SERVICE D'HYGIENE

Service d'hygiène de l'Association Médicale Canadienne et de Compagnies d'Assurance-vie du Canada.

LA DIABETE

La part que jouent l'hérédité et le surpoids dans l'occurrence du diabète est reconnue depuis plusieurs années. Depuis la découverte de l'insuline et grâce à une diète spéciale, avec l'aide de l'exercice, la vie du diabétique peut être ramenée à l'état normal. La découverte de l'insuline marque un progrès merveilleux dans le traitement du diabète, mais la nécessité s'impose de dépister la maladie à son début autant que possible afin de pouvoir y appliquer le traitement approprié avant l'apparition de complications.

La plupart de nos lecteurs connaissent l'importance de la recherche des tuberculeux au début de leur maladie et de la protection des autres membres de la famille dans laquelle se trouve un tuberculeux. Ce dépistage des cas devient aussi nécessaire pour le diabète. Il est évident que toutes les personnes gras-

ses ne sont pas atteintes de cette maladie et que s'il existe un cas de diabète dans une famille, toutes les autres personnes de la même famille ne doivent pas nécessairement en être atteintes. Toutefois, l'obésité et l'hérédité sont des facteurs importants dans l'histoire de cas des diabétiques.

Aujourd'hui, les médecins recherchent et surveillent l'occurrence du diabète chez les membres d'une famille ou il existe déjà un cas. Ils dirigent particulièrement leur attention sur les personnes qui font du surpoids, plus spécialement les femmes qui ont plus de cinquante ans et dont le poids est au-dessus de la moyenne. Voilà le plus sûr moyen de découvrir les cas insoupçonnés de diabète dès leur tout début. L'analyse de l'urine, pour découvrir toute trace de sucre, est à la base de tout examen médical, à un tel point que quelqu'un a dit "le seul endroit où vous puissiez entrer sans qu'il soit question d'analyse de l'urine est à l'église".

Le diabète se rencontre plus à la ville qu'à la campagne. Cela peut être attribué au fait que les gens qui résident en ville ont moins d'exercice physique que ceux de la campagne, spécialement ceux qui travaillent sur la ferme. Pour cette raison, les gens de la ville, pour un grand nombre, font du surpoids qui

est, comme nous l'avons dit, le pire ennemi du diabétique. L'augmentation des cas de diabète chez les femmes de plus de quarante ans, comparaison faite avec les hommes du même âge, peut dépendre pour une part de l'introduction dans les maisons de différentes machines et inventions servant à diminuer l'effort du travail.

Un des principaux points concernant la prévention du diabète con-

sisterait à éviter autant que possible l'union entre diabétique ou descendants de diabétiques parce que les enfants qui seraient issus de tel les unions seraient grandement prédisposés à cette maladie. Le surpoids devra être évité et particulièrement après quarante ans; l'examen médical périodique permettra la découverte précoce de la maladie et le traitement en sera d'autant plus couronné de succès.

MESSAGE — AUX — BEAUCERONS

DESIREZ-VOUS LES SERVICES D'UN BON EPICIER LICENCIE... ?

SAVEZ-VOUS OU COMMANDER VOTRE BIÈRE ET ÊTRE CERTAIN D'AVOIR SATISFACTION

ADRESSEZ-VOUS A: —

LEO LANGLOIS

92, Rue Commerciale, LEVIS.

RENDEZ-VOUS DES BEAUCERONS

CHALOUPES - VERCHERES

La fameuse chaloupe Verchères, fabriquée par nous depuis 70 ans, s'est acquise une réputation enviable chez tous ceux qui ont été à même de juger de ses qualités. Dans ces circonstances, rien d'étonnant à ce que nous ayons eu des imitateurs. Si vous voulez avoir l'assurance d'acheter l'une de nos chaloupes, insistez pour qu'elle porte exactement le nom de notre maison. Si vous devez correspondre avec nous, nous vous prions d'adresser bien exactement vos correspondances à:

LA CIE E. DESMARAIS & FILS
VERCHERES, QUE.

Le CAFÉ

MANHATTAN

LE RENDEZ-VOUS DES GENS DE LA BEUCE ET DE DORCHESTER

TABLE D'HÔTE

DINER-SPECIAL

BIÈRE — VINS

120 ST-JEAN

QUEBEC



PORTER "Champlain" C'EST UN VRAI PAIN LIQUIDE

Pour les vieillards

A certaines heures de la journée, les vieillards sentent leur énergie décroître, leurs forces décliner; ils ont besoin d'un tonique stimulant pour remonter leur organisme et leur fournir l'énergie et la chaleur qui leur font défaut.

C'est alors qu'un bon verre de Porter Champlain est tout indiqué.

Agréable au goût et ne fatiguant pas l'estomac, c'est la nourriture liquide par excellence, celle qui est la plus vite et la plus facilement assimilée.

BRASSERIE CHAMPLAIN
BRASSERIE INDEPENDANTE CANADIENNE FRANÇAISE

PROTÉGEZ la patrie canadienne contre le COMMUNISME!



Le Très Hon. R. B. BENNETT, Premier Ministre du Canada

L'article 98 du Code Criminel déclare illégales les activités communistes au Canada. Cet article est notre seule protection, notre seul rempart contre le plus grand danger social de tous les temps.

Le mouvement communiste, le parti socialiste de la C.C.F., le groupe Stevens et le parti libéral s'engagent durant cette élection à abolir l'article 98, s'ils peuvent prendre le pouvoir.

Si cela arrivait, les communistes auraient le droit de poursuivre leurs activités au même titre qu'une religion reconnue ou une société nationale; ils auraient le droit de prêcher la prise du pouvoir par la violence et la révolte armée. Ils pourraient librement et LÉGALEMENT poursuivre leur œuvre d'athéisme, de révolution, de destruction de la tradition et du christianisme. Ils pourraient librement et LÉGALEMENT salir l'âme nationale, souiller l'esprit de vos enfants, afin d'amener un régime qui, comme en Russie Soviétique:

ABOLIRONS-NOUS L'ARTICLE 98?



1. Prendra le pouvoir par tous les moyens: la force, la violence, la révolte armée et noiera les patriotes dans leur propre sang, s'il le faut;
2. Abolira le droit de propriété;
3. Détruira le droit de l'initiative privée;
4. Détruira l'institution du mariage;
5. Détruira toute religion et éduquera la population dans l'athéisme;
6. Confisquera les terres, les récoltes et toute propriété;
7. Exterminera les classes instruites, le clergé, ceux qui possèdent quelque bien et établira un régime de terreur.

Le parti libéral se fait, cette année, le champion de la liberté pour le mal et pour la destruction, en préconisant le rappel de l'article 98.

Si vous voulez protéger vos foyers, la famille, la tradition, la morale, les droits naturels et divins, l'âme de vos enfants, bref toute la civilisation échaudée sur le travail et les sacrifices des ancêtres

VOTEZ pour BENNETT

Le seul chef politique qui soutient la conservation de l'article 98. Le seul chef d'Etat qui comprend l'horrible menace qui plane sur le pays. Le seul chef capable de vous protéger et protéger la nation.

UN VOTE POUR BENNETT, C'EST UN VOTE POUR VOTRE FOYER.

UN VOTE POUR BENNETT, C'EST UN VOTE POUR LE RESPECT DU DROIT, DE LA RELIGION, DE LA TRADITION.

Publié par l'Organisation Centrale Conservatrice.

LE CARNET DU REPORTER

A BORD DE LA "VILLE D'YS"

Le gérant de notre journal, M. J.-M. Carrette a eu le plaisir de saluer à bord de l'avisio Français Ville d'Ys, un de ses bons amis français qu'il avait connu les années précédentes, lors du passage de ce navire dans le port de Québec. M. René Sarcy a chargé M. Carrette de présenter à M. Jean-Louis Savois de

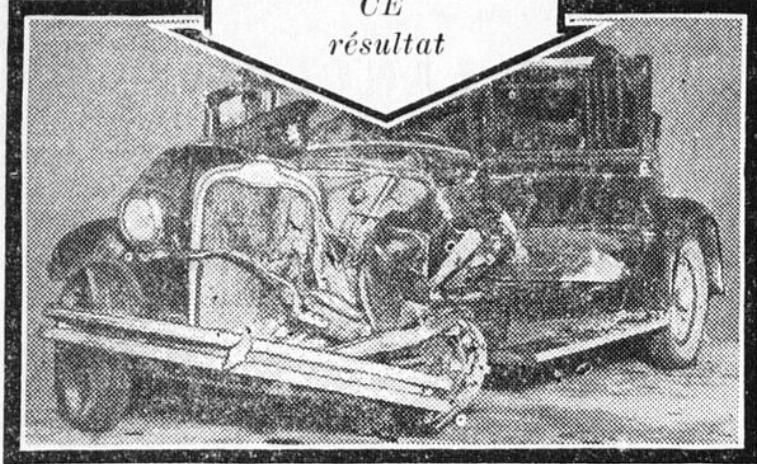
Ste-Marie ses amitiés. M. Sarcy a eu le plaisir de rencontrer M. Savois l'an dernier à Québec. Le gérant de notre journal a aussi eu le plaisir de rencontrer M. Lucien Pharamond demeurant dans les environs de Vichy.

ERREUR

Dans notre dernier rapport de la

CETTE ANNONCE VAUT CHAQUE SOU QU'ELLE NOUS COUTE

SI elle vous sauve un éclatement ayant CE résultat



COMMENT CE PNEU D'UN NOUVEAU GENRE PEUT SAUVER VOTRE VIE

C'est le moment de vous assurer une réelle protection contre les éclatements. N'oubliez pas que le danger qu'offre un éclatement vous poursuit partout. Pourquoi, alors, ne pas user de prudence—pourquoi ne pas vous assurer la protection qu'offre le "pli doré", sauvegarde des vies, avant qu'un éclatement se produise, et que votre auto, hors contrôle, ne roule en bas du remblai.

Voici comment se produisent les Eclatements

A la haute vitesse ou nous roulons maintenant, une chaleur intense se génère à l'intérieur du pneu. Cette chaleur occasionne la séparation du tissu d'avec le caoutchouc. Une petite ampoule se forme—elle grossit jusqu'à ce que l'éclatement se produise.

L'Effet du "PLI DORE"

Dans le cas des nouveaux Silvertowns "Safety" de Goodrich, le "pli doré", sauvegarde des vies, résiste à la chaleur intérieure du pneu. Le caoutchouc et le tissu ne peuvent se séparer. Les ampoules ne peuvent se former—et ainsi les éclatements en grande vitesse sont rendus impossibles avant que leur cause puisse se produire.

Venez dès Aujourd'hui

Laissez-nous vous montrer les nouveaux Silvertowns. Palpez vous-même les rainures profondes de la semelle. Constatez comme sont solides les gros losanges agrippants. Vous apprécierez alors pourquoi les Silvertowns vous protègent contre les dangereux dérapements latéraux. Remarquez également la semelle surépaissie qui vous donne tant de millage additionnel sans coût supplémentaire.



La chaleur cause les éclatements. Le "pli doré", sauvegarde des vies, résiste à la chaleur, empêche les éclatements.

Laissez-nous munir votre auto d'une série de Silvertowns "Safety". N'oubliez pas d'exiger des Silvertowns "Safety" de Goodrich. Ils ne coûtent pas plus que les autres marques standard.

Voyez le gendarme!

Cette enseigne nous identifie comme un dépositaire de pneus Goodrich ou vous pouvez acheter les Silvertowns "Safety" de Goodrich munis du "pli doré", sauvegarde des vies.

SERVICE D'AUTO

RAPIDE ET FIABLE

A BAS PRIX

Lubrification complète — Changement d'huile — Graissage — Service de batterie.

ANTOINE TURMEL, GARAGE DU DOMAINE
RUE NOTRE-DAME, STE-MARIE DE BEAUCE
SILVERTOWNS SAFETY DE GOODRICH
avec pli doré, sauvegarde des vies

mort de M. Louis Lessard, nous avons mentionné le nom de M. J.-R. Lessard comme étant le fils de M. Louis Lessard. C'est de Mme J. R. Lessard qu'il s'agissait, fille de M. Louis Lessard. De même nous aurions dû mentionner le nom de Mme Albéric Boillard, dans les filles de M. Lessard et non Mme Albéric Lessard.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

M. Marie-Louis Simard et la famille Alfred Faucher remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Marie-Louis Simard, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

NOTES

M. et Mme Hermas Lehoux de Ste-Marie, de passage à St-Elzéar dimanche, chez M. Camille Lehoux.

—M. et Mme Maurice Paré visitaient des parents et amis à Saint-Elzéar, dimanche dernier.

—M. et Mme Odilon Roberge de Québec, ainsi que Mlle Adrienne Roberge visitaient des amis à Ste-Marie dimanche dernier.

—M. le Dr et Mme Aristide Tardif de Lévis, ainsi que leur famille, étaient de passage à Ste-Marie et Sts-Anges, dimanche.

—M. le Dr Chanel de St-Bernard, de passage à Ste-Marie récemment.

—M. le Dr Alphonse Giguère de Québec visitait ses parents, M. et Mme Irenée Giguère de Ste-Marie, dimanche.

—M. Dorvigny Breton de St-Bernard, de passage à Ste-Marie.

—M. et Mme Ernest Carrette, M. et Mme Jean-M. Carrette, et leur fillelette Denyse étaient de passage à Québec et Ste-Anne, dernièrement.

—M. et Mme Johnny Lessard ont passé la fin de semaine à Saint-Joseph.

—M. Louis Faucher de Ste-Marie de passage à Québec la semaine dernière.

—M. et Mme Joachim Provost et leur fils M. l'abbé Honorius Provost ont passé quelques jours à Ste-Evariste dernièrement.

—M. et Mme Jules Breton et leur fillelette Pauline de Québec, à Ste-Marie dimanche dernier.

NAISSANCE

M. et Mme Gonzague Lebel annoncent la naissance de leur fils, Joseph Roland Michel, né le 1er septembre et baptisé le 3.

Parrain: Jean-Paul Lebel; marraine: Françoise Lebel, frère et sœur de l'enfant.

Porteuse: Mme Pierre Bégin d'Hébertville Station, Lac Saint-Jean, grand-mère de l'enfant.

Nos félicitations.

DIPLOMES AU COUVET DE STE-MARIE DE BEAUCE

Nous avons le plaisir de vous faire connaître le beau résultat des examens des élèves du Couvet de la Congrégation de Notre-Dame, à Sainte-Marie. Le succès a couronné le travail accompli par les Religieuses et leurs élèves. Vingt-six jeunes filles ont reçu leurs diplômes du Bureau Central de Québec, et toutes avec la note DISTINCTION. Ce sont au Cours Académique:

Mlle Isabelle Blouin, Madeleine Corriveau, Simone Thibaut, Marie-Françoise Poulin, Gilberte Savois, Gertrude Lemelin, Gemma Roy, Madeleine Morel, Françoise Poulin.

Au Cours Élémentaire:

Mlle Aline Gagnon, Jeanne Ferland, Juliette Lachance, Jeanne d'Arc Bisson, Germaine Vermette, Fernande Roy, Laurette Lessard, Simone Tardif, Germaine Routhier, Anna Voyer, Juliette Lehoux, Gertrude Blais, Irma Proulx, Aline Gasse, Marie-Blanche Bédard, Laurette Rhéaume, Rollande Grenier.

Une messe de reconnaissance en l'honneur de la Sainte-Vierge sera chantée dans l'Eglise de Sainte-Marie ou au Couvet au cours de la semaine prochaine.

BAPTEMES

Le 1er septembre, Joseph Henri, Georges, enfant de M. et Mme Georges Sirois, voyageur, de Ste-Marie, Parrain et marraine: M. et Mme Gaudias Hallé.

—Le 6 septembre: Joseph Théodule Irenée Sylvio, fils de M. et Mme Adonias Marcoux. Parrain et marraine: M. et Mme Théodule Dumont, St-Isidore.

—Le 8 sept.: Joseph Charles Au-

QUAND L'AGRICULTURE SE MEURT, C'EST UN PEUPLE QUI SE MEURT!

M. Taschereau a classé Québec à la queue de la Confédération.

(Par A. M. Loranger)

(suite)

Les articles précédents ont amplement démontré que l'agriculture sous le vieux régime de M. Taschereau, est dans le marasme le plus complet. Le présent parlera particulièrement de notre cheptel, c'est-à-dire de nos troupeaux de vaches laitières, de porcs et d'autres bestiaux, et tentera de prouver que même dans ce domaine, la province de Québec est à la queue de la Confédération.

Mais sachant déjà que dans notre province le pourcentage de la population rurale est tombé de 77% à 36%, que ce pourcentage est le moins élevé de toutes les provinces canadiennes, que le plus grand nombre des faillites agricoles canadiennes appartient à la province de Québec, qu'il y a eu dans quarante comtés québécois une forte diminution des fermes occupées contre une augmentation de plusieurs milliers dans tout le Canada, que l'estimation de notre richesse agricole est d'un demi-milliard de dollars inférieure à celle de l'Ontario, enfin sachant tout cela, nous ne pouvons pas un seul instant croire, douter ou penser que le cheptel d'une telle province soit florissant.

En effet, notre cheptel a subi d'é-

A EAST-BROUGHTON

ADIEU AU MONDE

M. Louis-Philippe Jacques, fils de M. et Mme Odilon Jacques, du village de la Station quittait sa famille, récemment, pour entrer au noviciat des Frères des Ecoles Chrétiennes à Québec. Il a rejoint son confrère de classe, M. Emilien Thivierge qui était parti en novembre dernier.

Nos vœux de persévérance l'accompagnent.

REUNION DE FAMILLE

M. et Mme Napoléon Grondin ont eu le bonheur d'avoir quelques jours parmi eux, leur fille Révère Mère St-Victorien des SS. du Perpétuel Secours de St-Damien, qui était accompagnée de leur nièce Mère Ste-Valérie de la même communauté, qui sont passées dans notre localité pour leurs oeuvres. A cette occasion, plusieurs parents se sont réunis chez M. Nap. Grondin: Mme Edmond Hamann et ses enfants, Ghislaine, Jean-Claude de Frélichburg, M. Dorillas Grondin de Adanamsville, Mlle Marie-Rose Hamann et M. Dorillas Hamann, M. Baptiste Gingras de Frélichburg, Mlle Marguerite Paré de St-Jacques de Leeds.

guste Raoul Lachance, enfant de M. et Mme Joseph Lachance. Parrain et marraine: M. et Mme Charles-Auguste Crête.

—Le même jour, Louis Joseph, Emile Marcel, enfant de M. et Mme Emile Marcoux. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Marcoux.

—Le 9 sept.: Anna-Marie Thérèse Jeanne d'Arc, fille de M. et Mme Emile Gagnon, cultivateur. Parrain et marraine: M. et Mme Honorius Turmel.

—Le 9 sept.: Marie Yvette Rose-Hélène, fille de M. et Mme Viateur Genest. Parrain et marraine: M. et Mme Edouard Rhéaume.

EN VISITE AU PRESBYTERE

Visitaient Mgr J. E. Feuiltaut, et Mme J. E. St-Hilaire, dernièrement, M. et Mme Alphonse Dion de Québec, M. et Mme Marius Feuiltaut, de Montréal, M. Richard St-Hilaire, I. C. de L'Islet, M. Lorenzo St-Hilaire, professeur de la maison Dom Bosco, Québec.

SOIREE RECREATIVE

On apprend qu'une soirée récréative musicale est en préparation, au profit de la Bibliothèque Paroissiale. Le tout est sous la direction de l'Abbé Benoit Fortier, vicaire.

NOTE

L'abbé Benoit Fortier, vicaire, est parti pour Montréal, où il assistera au Congrès des Ligues du Sacré-Coeur.

Nous disons: non, non. La province de Québec à cause du vieux gouvernement de M. Taschereau est la pire de tout le Dominion et voici la preuve:

Pour la période de 1928 à 1933

Vaches laitières	
Manitoba	augmentation 22%
Alberta	augmentation 17%
Saskatchewan	augmentation 14%
N.-Brunswick	augmentation 1%
I.-P.-Edouard	diminution .009%
Ontario	diminution 6%
Colom. Britan.	diminution 10%
N.-Ecosse	diminution 13%
Québec (à la queue)	diminution 14%

Porcs	
Alberta	augmentation 40%
Saskatchewan	augmentation 7%
N.-Brunswick	diminution 4%
Colombie Britan.	diminution 11%
Manitoba	diminution 20%
N.-Ecosse	diminution 22%
Ontario	diminution 31%
I.-P.-Edouard	diminution 34%
Québec (à la queue)	diminution 40%

Superficie des pâturages de 1930 à 1932:	
Colombie Britan.	augmentation 14%
Saskatchewan	augmentation 6%
N.-Brunswick	augmentation 5%
Ontario	diminution 4%
Alberta	diminution 11%
Manitoba	diminution 12%
I.-P.-Edouard	diminution 14%

A SAINT-SYLVESTRE

NAISSANCES

Joseph, Arthur, Adrien, fils jumelle de M. Donat Guay et de Dame Mélanie Rhéaume. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Breton, oncle et tante de l'enfant.

—Marie, Lilliane, Adrienne, fille jumelle de M. Donat Guay et de Dame Mélanie Rhéaume. Parrain et marraine: M. et Mme Ludger Michaud, oncle et tante de l'enfant.

N.-Ecosse diminution 18%
Québec (à la queue) diminution 32%

Comme on peut facilement le constater, ce n'est pas la même chose dans toutes les provinces. Mais, cependant, c'est toujours la queue pour la province de Québec. N'avons-nous pas raison de dire que l'agriculture de la province de Québec se meurt sous le vieux régime néfaste de M. Taschereau? Ou allons-nous? Que sera notre agriculture dans cinq ou dix ans? Vraiment, il est plus que temps de changer de gouvernement et de le remplacer par un qui aura à sa tête un homme qui a toujours défendu avec acharnement la classe agricole. Ce nouveau gouvernement, nos lecteurs le connaissent, c'est celui de M. Maurice Duplessis.

A. M. L.

AVIS AVIS AVIS

Jeunes gens cherchant femme...
Chauffeurs d'apparence riche...

trouveront ce qui leur faut en s'adressant à la Salle du Collège, Ste-Marie de Beauce, le 7 octobre prochain à 8 hres p.m.

Du rire.
De l'amour?
De la joie pour tous!



Quel CONFORT... que ces lumières supplémentaires

L'ancien vivre présentait un effet triste et sombre en comparaison avec la gaieté qu'assurent ces lumières supplémentaires qui éclairent bien la pièce, et permettent à chaque membre de la famille de lire, écrire ou travailler à son aise.

Voyez à votre éclairage maintenant, les longues soirées approchent, remplacez toute lampe épuisée, maintenant que le prix des véritables lampes Edison Mazda est réduit de 25 à 20 sous. Ce n'est pas la peine d'acheter des lampes de qualité inférieure, car vous pouvez obtenir tout wattage... 25 — 40 — 60 à ce prix réduit.

"Protégez votre vue—Assurez-vous une bonne lumière".



VOTRE ELECTRICIEN A UN CHOIX COMPLET

Publiée par — Canadian General Electric Co., Canadian Westinghouse Co., Northern Electric Co., conjointement avec
THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY

GRAND FESTIVAL SPORTIF

Dimanche le 15 Septembre au Manège MILITAIRE

Donné par les OFFICIERS et SOLDATS du Régiment DORCHESTER et BEAUCE

COURSES—BOXE et Attractions Diverses.

Ne manquez pas ce programme—Encourageons nos Soldats